

Commissie voor Energie, Leefmilieu
en Klimaat

Commission de l'Énergie, de
l'Environnement et du Climat

van

du

DINSDAG 7 JULI 2026

MARDI 7 JUILLET 2026

Namiddag

Après-midi

De behandeling van de vragen vangt aan om 14.10 uur. De vergadering wordt voorgezeten door de heer Jeroen Soete.

Le développement des questions commence à 14 h 10. La réunion est présidée par M. Jeroen Soete.

De teksten die cursief zijn opgenomen in het Integraal Verslag werden niet uitgesproken en steunen uitsluitend op de tekst die de spreker heeft ingediend.

Les textes figurant en italique dans le Compte rendu intégral n'ont pas été prononcés et sont la reproduction exacte des textes déposés par les auteurs.

01 Échange de vues avec le ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale, chargé du Développement durable sur le plan d'action contre les vagues de chaleur et questions jointes de

- François De Smet à Jean-Luc Crucke (Mobilité, Climat, Transition environnementale et Développement durable) sur "L'implémentation du plan fédéral canicule" (56017413C)
- Roberto D'Amico à Jean-Luc Crucke (Mobilité, Climat, Transition environnementale et Développement durable) sur "Le plan interfédéral face aux canicules et pour adapter le pays aux changements climatiques" (56017483C)
- Marc Lejeune à Jean-Luc Crucke (Mobilité, Climat, Transition environnementale et Développement durable) sur "La vague de chaleur des semaines du 15 et 22 juin 2026" (56017651C)
- Patrick Prévot à Jean-Luc Crucke (Mobilité, Climat, Transition environnementale et Développement durable) sur "La gestion de la canicule" (56017777C)
- Sam Van Rooy à Jean-Luc Crucke (Mobilité, Climat, Transition environnementale et Développement durable) sur "Le plan d'action interfédéral contre le réchauffement climatique" (56017781C)
- Sarah Schlitz à Jean-Luc Crucke (Mobilité, Climat, Transition environnementale et Développement durable) sur "Les menaces pour nos forêts liées au dérèglement climatique" (56017787C)

01 Gedachtewisseling met de minister van Mobiliteit, Klimaat en Ecologische Transitie, belast met Duurzame Ontwikkeling over het actieplan tegen hittegolven en toegevoegde vragen van

- François De Smet aan Jean-Luc Crucke (Mobiliteit, Klimaat, Ecologische Transitie en Duurzame Ontwikkeling) over "De implementatie van het federale hitteplan" (56017413C)
- Roberto D'Amico aan Jean-Luc Crucke (Mobiliteit, Klimaat, Ecologische Transitie en Duurzame Ontwikkeling) over "Het interfederaal hitte- en klimaatadaptatieplan" (56017483C)
- Marc Lejeune aan Jean-Luc Crucke (Mobiliteit, Klimaat, Ecologische Transitie en Duurzame Ontwikkeling) over "De hittegolf tijdens de weken van 15 en 22 juni 2026" (56017651C)
- Patrick Prévot aan Jean-Luc Crucke (Mobiliteit, Klimaat, Ecologische Transitie en Duurzame Ontwikkeling) over "De aanpak van de hittegolf" (56017777C)
- Sam Van Rooy aan Jean-Luc Crucke (Mobiliteit, Klimaat, Ecologische Transitie en Duurzame Ontwikkeling) over "Het interfederaal actieplan over klimaatverandering" (56017781C)
- Sarah Schlitz aan Jean-Luc Crucke (Mobiliteit, Klimaat, Ecologische Transitie en Duurzame Ontwikkeling) over "De bedreiging voor onze bossen door de klimaatopwarming" (56017787C)

De **voorzitter**: Collega's, ik stel voor om te werken met een spreektijd van vijf minuten per fractie. Ik zal die tijd niet precies afmeten, maar een richttijd van vijf minuten per fractie lijkt me billijk.

01.01 **Sam Van Rooy** (VB): Voorzitter, voor ons is vijf minuten toch aan de lage kant. Wij zullen met twee personen het woord nemen. Wij dachten eerder aan tien minuten.

De **voorzitter**: Iets in die richting dan?

01.02 Jeroen Van Lysebettens (Ecolo-Groen): Ik stel vijf minuten per spreker voor, voorzitter. Ik vermoed dat iedereen dan tevreden zal zijn.

De **voorzitter**: Dat lijkt me een goed voorstel. We zullen extra seconden niet afstraffen. Als iedereen zijn best doet om het bij de essentie te houden, kan er veel gezegd worden in vijf of tien minuten.

01.03 Lotte Peeters (N-VA): Geachte mijnheer de minister, in de voorbije dagen hebben we al heel wat mogen lezen en horen. Voor ik tot mijn vragen overga, wil ik toch enkele zaken duidelijk stellen die aantonen dat de N-VA niet bestempeld kan worden als een bende klimaatontkenners.

We willen deze sessie starten met uitdrukkelijk te benadrukken dat de voorbije hittegolf wel degelijk ernstig was. Het KMI in Ukkel heeft officieel een hittegolf geregistreerd met twaalf echt warme dagen, waarvan zeven tropische dagen, met een temperatuur boven 30°C. Het was de eerste alarmfase sinds de hittegolf in augustus 2020, toen er weliswaar meer oversterfte werd genoteerd, maar we wachtten nog op de definitieve cijfers van Sciensano. Op dit moment loopt het aantal overlijdens tijdens de voorbije hittegolf alvast op tot 1.222 personen, wat overeenkomt met een oversterfte van 39 %. We moeten toch even stilstaan bij zulke cijfers en daarom ben ik tevreden dat we daarover in commissie van gedachten wisselen, des te meer omdat velen onder ons als lokale bestuurders in de eigen stad of gemeente de effecten met eigen ogen konden vaststellen, denk maar aan de situaties in onder andere kinderdagverblijven, woonzorgcentra, assistentiewoningen en scholen. Als lid van de commissie voor Gezondheid en Gelijke Kansen ben ik mij terdege bewust van wat een dergelijke hittegolf doet met en welk reëel risico die met zich meebrengt voor ouderen, kinderen, chronisch zieken, mensen in sociaal isolement, buitenwerkers en bewoners van slecht aangepaste woningen.

De ernst van de zaak mag ons echter niet in hysterie doen vervallen of aanleiding geven tot een opbod aan nieuwe regelgeving. Burgers hebben echt geen nood aan nog een plan, nog een overlegstructuur of nog een interfederale communicatielaag. Onze burgers hebben nood aan oplossingen die werken, betaalbaar zijn en worden gedragen.

Klimaatadaptatie gebeurt in de praktijk vooral via ruimtelijk beleid, woonbeleid, waterbeleid, renovatie en lokale inrichting. Die aangelegenheden worden voornamelijk door de deelstaten geregeld. Vlaanderen heeft daar al heel wat instrumenten voor. Zo luidde ook het antwoord van het kabinet van minister Zuhal Demir aan minister Jean-Luc Crucke. We denken daarbij aan onder meer het Vlaamse Warmteactieplan, het Vlaamse adaptatiebeleid, de Blue Deal, het renovatiebeleid en het Warmtepompcharter.

Dat neemt niet weg dat de federale overheid natuurlijk ook een weliswaar scherp afgebakende rol te spelen heeft. We moeten ons op federaal niveau focussen op de alarmfase van het Ozon- en Hitteplan, de crisiscoördinatie, alles wat te maken heeft met 112, gezondheidsdata en natuurlijk het Cerac. Er is dus wel een rol weggelegd voor het federale Parlement, maar die rol werd de voorbije tijd enigszins te weinig afgebakend.

We kunnen in dat verband geenszins aanvaarden dat de voorbije en de toekomstige hittegolven worden gebruikt om gewestelijke bevoegdheden via een nieuw nationaal plan te hercentraliseren of zelfs te verdubbelen. We kunnen de financiële middelen wel op andere manieren inzetten. We zullen daarover blijven waken.

Mijnheer de minister, in uw brief aan uw collega-ministers is er sprake van een twaalfpuntenplan. Wordt dat nog officieel aan onze commissie bezorgd? Hoe moeten we dat twaalfpuntenplan precies interpreteren? Is dat een communicatie-actieplan, een voorbereiding van een nieuw nationaal actieplan of gaat het gewoon om de evaluatie van de federale adaptatiemaatregelen 2023-2026?

Welke punten raken aan gewestelijke of lokale bevoegdheden? Ik denk dan onder andere aan ruimtelijk ordening, huisvesting, inrichting van de publieke ruimte en water- en gebouwbeleid. Hebt u over de twaalf punten waarvan sprake in de brief, overleg gehad met de gewesten of hebt u gewoon een brief op tafel gelegd zonder voorafgaande communicatie? Er werd bericht dat er op 30 juni een bijeenkomst van het interministerieel comité gepland was. Wat is de uitkomst daarvan?

Welke concrete federale maatregelen zijn tijdens de alarmfase genomen, boven op de algemene communicatie en de gezondheidstips?

Wat de 112- en 1733-nummers betreft, zult u, gelet op de enorm oplopende wachttijden de capaciteit daarvan bij de toekomstige hittegolven opschalen, zodat niet-dringende zorgvragen op een correcte manier kunnen worden afgehandeld en de dringende zorgvragen via 112 vlotter kunnen verlopen? Wordt de hittegolf van juni 2026 meegenomen in de aangekondigde Cerac-studie over de kostprijs van het nietsdoen ten opzichte van de kostprijs van adaptatie? We meenden dat het Cerac-rapport tegen de zomer klaar zou zijn. Is dat inmiddels beschikbaar? Wanneer krijgt het Parlement dat te zien?

Ten slotte, de huidige federale adaptatiemaatregelen 2023-2026 lopen bijna af en dus moet er tegen het einde van het jaar een evaluatie plaatsvinden. Zal die evaluatie eerst gebeuren voor er nieuwe definitieve plannen op tafel worden gelegd of moeten we ervan uitgaan dat het twaalfpuntenplan eigenlijk al een nieuw plan aankondigt nog voor de evaluatie van de federale adaptatiemaatregelen afgerond is?

01.04 Sam Van Rooy (VB): Het is in deze zaal lekker koel dankzij de airconditioning in dit vrij nieuwe parlementsgebouw. Daar kunnen talloze burgers in sociale woningen en in rust- en verzorgingstehuizen vandaag helaas alleen maar van dromen.

Dat gezegd zijnde, mijnheer de minister, noemde uw collega en vice-eersteminister Frank Vandenbroucke, die nota bene bevoegd is voor Volksgezondheid, de oversterfte bij hittegolven "een probleem van de samenleving en niet iets voor decreten en besluiten", dus niet iets voor de politiek. En ook al vind ik de hysterie over warm weer zelf potsierlijk, die woorden van uw collega-minister klinken wat wrang uit de mond van een socialistische politicus die samen met de andere traditionele partijen, zoals de uwe, al decennia geld uit de zakken van burgers en bedrijven klopt, zogezegd om de aardse temperatuur te regelen, alsof de aarde een thermostaat zou hebben die de mens kan bedienen.

Het debat naar aanleiding van de hittegolf, dat ondertussen ook al breed in de media is gevoerd, doet denken aan het coronadebat rond de vraag hoe ver overheidsinmenging, overheidsbemoeienis – overheidsbetutteling, zeggen sommigen – kan of moet gaan om in casu hittegolfdoden te vermijden en mensen verkoeling te geven. Met andere woorden, moet enige oversterfte – dit is eigenlijk de inzet van het debat, het fundament – de overheid dwingen tot dure, drastische of zelfs tirannieke maatregelen die de hele bevolking en de hele samenleving treffen? We hebben de afgelopen dagen zowel in de media als op sociale media gezien dat wat voor de enen zalige zomerse dagen zijn, voor de anderen loodzwaar is. Het moet gezegd worden dat wat in België als een abnormale hittegolf wordt beschouwd, in heel wat landen, op andere continenten, gewoon normaal weer is. In die landen, bijvoorbeeld Israël en Japan, zijn airco's in bijvoorbeeld woningen, winkelcentra, kantoren, horeca en het openbaar vervoer gewoon ingeburgerd. Airco's behoren in veel landen al jaren, al decennia tot de standaarduitrusting van gebouwen.

Waarom is dat hier niet het geval? De hittegolf van juni vorige maand was immers de zevende sinds de metingen in Ukkel in 1975, amper 51 jaar geleden, zo lezen we. De mensheid en de aarde bestaan overigens al iets langer dan 51 jaar. Hoeveel hittegolven waren er voor 1975? Hoeveel periodes van afkoeling, denk aan de ijstijden, en hoeveel periodes van opwarming waren er in de menselijke en zeker in de aardse geschiedenis? Termen die we nu alsmaar vaker horen gebruiken, zoals klimaatadaptatie, klimaatbestendig en klimaatrobuust maken, zijn eigenlijk gewoon postmoderne modewoorden voor wat de mens doorheen de geschiedenis altijd al heeft gedaan, namelijk zich aanpassen aan een veranderend klimaat en aan nieuwe weerpatronen.

Dankzij nieuwe technologieën en technieken doet de mensheid dat gelukkig ook met steeds meer succes. Daardoor vallen er vandaag – kijk de statistieken erop na – minder klimaatdoden dan ooit in de geschiedenis. Er sterven bovendien veel meer mensen door de kou dan door de warmte of de hitte. Ik zeg dat uitdrukkelijk niet om sterfgevallen te relativiseren, wel om een en ander in perspectief te zetten.

Dat gezegd zijnde, als het hard regent, proberen we niet de regen te stoppen, maar beschermen we ons daartegen door middel van rioleringsstelsels, bufferbekkens en waterbeheer en op individueel niveau met een paraplu. Ik denk overigens niet dat de overheid een campagne moet voeren om mensen uit te leggen dat ze bij regenval het best een paraplu gebruiken. Toen ik twintig jaar geleden als student

ingenieur bouwkunde leerde om rioleringsstelsels te berekenen en te dimensioneren, gingen we uit van een uitzonderlijk zware regenbui. Vandaag noemen klimaathysterici dat een waterbom, die statistisch gezien slechts één keer om de vijftig jaar voorkomt. Weet u wat? Als die uitzonderlijk zware regenbui zwaarder wordt of vaker begint voor te komen, dan dienen we daar rekenkundig en infrastructuureel rekening mee te houden. Vandaag noemt men dat klimaatadaptatie, een term die men gelukkig alsmáar vaker hoort, nu meer en meer politici lijken te beseffen dat hun peperdure CO₂-dogmatiek nergens toe leidt, behalve tot economische zelfmoord en verarming.

Waar hadden we inzake klimaatadaptatie vandaag al kunnen staan, als de opeenvolgende regeringen in dit land zich niet gewillig hadden laten misleiden door de Anuna's en Greta's van onze wereld? Dan hadden we overvloedige elektriciteit uit onze eigen kernreactoren en hadden al vele gebouwen in dit land voorzien kunnen zijn van airconditioning. Dat had gekund met een overheid die op nuchtere wijze anticipeert, in plaats van lichtzinnig mee te surfen op de golf van de dwaze CO₂-hype, aangestuurd door Groen, Greenpeace en het gepolitiseerde IPCC. Hoeveel miljarden euro's aan belastinggeld zijn er in dit land de afgelopen decennia verspild aan CO₂-reductiemaatregelen? Wat hebben die eigenlijk uitgehaald? U mag het mij zeggen, mijnheer de minister, als u het weet tenminste. Wat hadden we met al dat geld, of een deel daarvan, niet allemaal kunnen doen om de zwakkeren in onze samenleving maximaal verkoeling te bieden, als dat nodig is? U mag het mij zeggen, mijnheer de minister, als u dat durft tenminste.

Dat gezegd zijnde, uw oproep tot het instellen van een interfederaal hitteplan bevat twaalf prioriteiten, waarvan er een aantal voor ons zeker goed klinken, zoals verbeterd waterbeheer.

Ik heb daarover een aantal vragen.

Ten eerste, hoe groot is de verwachte en beoogde impact van uw plan op hittegerelateerde ziektegevallen en sterfgevallen? Vanaf wanneer zou u uw plan geslaagd noemen in termen van het aantal hittegerelateerde sterfgevallen?

Ten tweede, uw plan zal uiteraard geld kosten. Hoeveel precies en wat is de kosten-batenverhouding en hoe verhouden de kosten zich tot de kostprijs van CO₂-reductiemaatregelen om België/Europa klimaatneutraal te maken?

Ten derde, waarom zouden het nationale hitteplan, de regionale hitteplannen zoals het Warmteactieplan in Vlaanderen en de diverse maatregelen ter zake op lokaal en bovenlokaal niveau niet voldoen?

Ten vierde, hoe ver staat het met uw twaalfpuntenplan? Werkt iedereen die volgens u moet meewerken, daaraan mee? Is dat naar wens? Wat zijn uw verwachtingen? Hoe verliep de eerste vergadering en welke vergaderingen en/of acties zijn nog gepland?

Ten slotte, op welke temperatuurveranderingen en klimaatvoorspellingen baseert u zich precies voor uw plan? Ik wees er daarstraks al hoe we twintig tot veertig jaar geleden, toen er nog maar weinig sprake was van een IPCC dat met allerhande klimaatvoorspellingen kwam, via statistisch onderzoek van bijvoorbeeld de frequentie van zware regenval en rekenmethodes de dimensies van te bouwen rioleringsstelsels bepaalden. Als een fenomeen vaker voorkwam, dan stelden wij ons daarop in en probeerden wij ons daaraan middels een aantal maatregelen aan te passen. Vandaar mijn vraag, op welke nog te verwachten hittegolven baseert u uw plan?

01.05 Kurt Ravyts (VB): Mijnheer de minister, ik heb mij de voorbije dagen enorm verwonderd over een aantal politieke reacties, waaronder die van collega Prévot, die wellicht de opmerkingen van de heer Magnette zal herhalen.

Mijnheer de minister, er is op zich geen enkel probleem met uw twaalf actiepunten. Ik begrijp alleen niet waarom we daar een interfederale overlegstructuur voor nodig hebben. Als elke bevoegde entiteit de maatregelen in uw plan uitvoert, is het toch goed? Dan is er toch geen probleem?

Ik geef twee voorbeelden. Collega-minister Matz, uw partijgenote, heeft beslist dat bepaalde federale gebouwen, de federale musea, verkoeling moeten bieden. Dat is een goeie zaak, wij steunen dat. Waarom is er daar overleg over nodig? De Vlaamse regering zal ook zelf wel bepalen welke gebouwen

die haar toebehoren, ze desgevallend openstelt. Of nog, er is een praktisch probleem met het noodnummer 1733 voor niet-dringende medische hulp. Er is overleg tussen de heer Quintin en de heer Vandenbroucke en het praktische probleem wordt opgelost. *Voilà, simple comme bonjour*. Wat is het probleem? Het is een kwestie van gezond verstand. Het gaat erom dat overheden met inbegrip van de lokale besturen, die hierbij een belangrijke rol vervullen, zich adapteren aan de ernstige klimaatgerelateerde toestanden. Niemand ontkent de klimaatverandering en ieder beleidsniveau adapteert volgens zijn bevoegdheden. Ik begrijp eigenlijk heel de trammelant van de voorbije weken absoluut niet.

01.06 **Hervé Cornillie** (MR): Merci, monsieur le président.

Chacun se souviendra de cet été. Enfin, mes parents me disaient que l'été le plus chaud c'était l'été 76, parce qu'ils se sont mariés – peut-être – mais surtout parce qu'il faisait authentiquement chaud, bien évidemment. On sait que les épisodes, à la fois de chaleur ou autres, seront de plus en plus intenses et de plus en plus fréquents, donc il est légitime qu'un ministre du Climat puisse s'interroger sur comment mieux organiser la réaction collective à ces réalités. Puis on l'a dit, on le dit d'ailleurs dans beaucoup de commissions et c'est presque le cœur de nos travaux, le coût de l'inaction est sans doute plus élevé que le coût de l'action. Donc pas de problème avec cela.

Mais il faut quand même aussi rappeler que nous sommes de multiples interlocuteurs en la matière – c'est une spécificité belge, institutionnelle, démocratique, rien à redire – mais il faut aussi éviter que la surenchère ne nous amène à perdre en efficacité, en coordination, et en respect des droits individuels également. C'est ce que nous aimerions dire, déjà par rapport à cette problématique qui, rappelons-le, est bien réelle. J'entends des discours qui parfois me laissent un peu pantois. Il faut donc une réponse bien évidemment organisée, mais aussi stratégique à l'égard de ces questions.

Par rapport à ce que vous avez dit, monsieur le ministre, je suis d'ailleurs étonné que nous ayons un échange de vues sans qu'on ait pu entendre spécifiquement en commission le ministre, même s'il y a eu déjà des échanges et des questions par le passé. Soit. Allons directement aux interrogations qui sont les nôtres.

Vous avez dit, monsieur le ministre, que les vagues de chaleur vont se répéter et nécessitent des réponses collectives. Cela, je crois que chacun l'acceptera, de l'autorité fédérale aux entités fédérées en passant aussi par les autorités locales, et je crois que c'est important de les intégrer. On en a déjà discuté plusieurs fois.

Pouvez-vous préciser l'architecture de la gouvernance que vous imaginez donc mettre en place, concrètement, pour ce futur plan d'action canicule? Qui décide quoi et à quel niveau? Sur la base de quels indicateurs objectifs? Il y a des questions de surmortalité, de façon un peu ironique, de saturation des services, des seuils météo, mais quels seront, finalement, les indicateurs qui vont nous aider à décider et à déterminer le niveau où l'on doit décider?

Lors de la dernière canicule, le Centre de crise a coordonné les réunions et diffusé des recommandations mais sans déclenchement d'une phase fédérale, les mesures étant laissées aux bourgmestres ou aux gouverneurs. J'ai été, de mon côté, largement critiqué pour n'avoir pas appliqué le plan canicule local, mais jamais le code rouge n'a été activé par le gouverneur. On m'a reproché tant de choses.

Il faudra donc quand même que, sur ce plan là aussi, on ait des directives claires et précises pour que celles et ceux qui doivent assumer des responsabilités les assument et qu'on n'accable pas celles et ceux qui sont restés peut-être plus sereins par rapport à ce qui est arrivé. Moi, on m'a reproché de ne pas avoir mobilisé un *call center* communal pour téléphoner à toutes les personnes isolées, âgées, qui auraient eu besoin d'un petit coup de fil local.

À un moment donné, il y a même des questions de RGPD qui se posent. Je crois qu'on ne peut pas tout faire au nom de la situation de crise et qu'il faut bien évidemment clarifier ces choses-là.

Vous insistez sur le respect des compétences des différents niveaux de pouvoir – ce qui me semble parfaitement normal et sensible – et sur la proportionnalité des mesures. Comment garantissez-vous dans le futur une coordination fédérale forte, lisible pour toute la population, tout en respectant

l'autonomie des autorités locales et régionales, afin d'éviter le sentiment que personne ne pilote la machine? Nous l'avons déjà vécu, dans un autre contexte, et personne n'a envie de revivre la situation – pas si lointaine d'ailleurs – que tout le monde devrait normalement encore avoir en tête. Pouvez-vous détailler de manière précise et vérifiable les résultats concrets, chiffrés et mesurables des politiques climatiques qui ont été mises en œuvre à ce jour sous votre mandat.

Vous avez mentionné que l'approche adoptée était proportionnée, ciblée et conforme aux mécanismes existants et que les mesures nécessaires avaient été prises par les niveaux de pouvoir compétents. Sur la base de quels critères considérez-vous que la réponse a été proportionnée? Acceptez-vous d'intégrer, dans un plan, un engagement explicite à réviser ces critères, si les évaluations post-événement montrent que la protection des citoyens n'a pas été optimale?

Autre aspect, vous avez rappelé qu'il faut nous préparer pour apporter aux futures canicules des réponses qui devront être collectives et que chacun devra assumer ses responsabilités. Pouvez-vous préciser du point de vue de votre compétence Climat et Transition environnementale comment le plan d'action s'articulera, ou articulera la gestion de crise à court terme avec des mesures structurelles et l'adaptation de la résilience – par exemple: aménagement urbain, verdurisation, îlots de fraîcheur, protection des travailleurs – sans passer par une logique de restrictions généralisées qui pèserait disproportionnellement sur les libertés individuelles et l'activité économique?

Enfin, dans un contexte où certains craignent soit l'inaction, soit une surréaction opportuniste, comment vous engagez-vous, en tant que ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition, à ce que les plans d'action contre les vagues de chaleur restent fondés sur des données scientifiques, une analyse coût-bénéfice rigoureuse et le respect des principes de bonne gestion publique, plutôt que sur les réflexes symboliques ou sur des annonces sans suivi opérationnel réel? Parce qu'il y a tout de même eu des communications en tout genre. Cependant, je ne dis pas du tout que c'est de votre faute, certainement pas.

01.07 Patrick Prévot (PS): Monsieur le ministre, la Belgique vient de vivre un épisode caniculaire historique. En tant que ministre du Climat, vous êtes visiblement le seul ministre qui se préoccupe de la question climatique au sein de ce gouvernement. Entre les climatosceptiques, les cyniques et les déserteurs, vous êtes bien seul pour répondre à cet important enjeu climatique.

Quel est le bilan du mois de juin? Un épisode caniculaire historique de 12 jours consécutifs, avec des températures atteignant près de 40° C dans certaines régions. Mais surtout – et c'est ce qui a singularisé cette canicule selon l'IRM – des nuits anormalement chaudes, empêchant le corps de récupérer.

Les conséquences humaines ont été dramatiques: plus de 1 200 décès supplémentaires, soit une surmortalité de 39 % selon les premières estimations. Une telle réalité n'avait plus été observée depuis la première vague de la crise du Covid-19. Sans compter les accidents tragiques: une personne noyée à Mons, deux jeunes noyés à Sprimont et une personne écrasée par un arbre à La Hulpe lors du week-end marqué par de violents orages.

Ces chiffres ne sont pas une statistique parmi tant d'autres. Ils représentent des vies perdues, souvent celles des personnes les plus fragiles. Ils représentent aussi des familles qui se demandent aujourd'hui si tout ce qui pouvait être fait l'a réellement été.

Cette canicule a également révélé les faiblesses de notre préparation. Les appels au 112 ont explosé, les services d'urgence ont été saturés et les hôpitaux ont dû fonctionner dans des bâtiments où les températures dépassaient régulièrement les 30 à 35° C. Des maisons de repos ont dû improviser. C'était du bricolage à tous les étages. Les écoles ont organisé des examens dans des classes devenues invivables. Des travailleurs ont continué à exercer leur activité dans des conditions dangereuses. Des centaines de trains – et cela vous concerne à double titre – ont été supprimés. Nous avons vu des familles vivant dans de véritables bouilloires thermiques, ne sachant plus comment trouver le sommeil, ainsi que des parents chercher désespérément des climatiseurs pour leurs nourrissons ou leurs aînés.

Autrement dit, ce n'est pas un secteur en particulier qui a été touché, mais bien l'ensemble du fonctionnement de notre pays qui a été mis sous pression. Face à cette situation exceptionnelle, quelle

a été la réponse politique du gouvernement? Un Centre de crise a donné des recommandations générales, pour ne pas dire triviales: "buvez de l'eau, portez une casquette et des vêtements légers, fermez les volets". Soyons sérieux, vous avez dit qu'"il n'est jamais mauvais de rappeler de bonnes pratiques". Mais, je le répète, plus de 1 200 personnes sont décédées en quelques jours. Or la réponse de l'État s'est limitée à une brochure de recommandations. Ce n'est évidemment pas sérieux, il n'y a eu aucune mobilisation exceptionnelle et aucune véritable coordination nationale.

Pour ma part, j'aurais attendu d'un ministre de l'Intérieur qu'il soutienne notre protection civile et nos pompiers. Mais non, le ministre Quintin n'a pas activé de phase fédérale de crise. Il estimait que la répartition des compétences ne le justifiait pas.

J'aurais aimé un ministre de la Défense qui pose des actes, comme ce fut le cas face à la crise sanitaire du Covid-19, en envoyant peut-être des renforts pour épauler les pompiers, les ambulanciers ou les infirmiers dans les maisons de repos. Mais là aussi, rien! L'armée n'a pas été mobilisée. Mais on a eu droit à un épisode très, très cynique avec le ministre Francken, qui a recommandé aux gens de se rafraîchir en buvant une bonne bière les pieds dans la piscine.

Si ce n'était pas aussi dramatique, ça en serait comique. Mais c'est franchement honteux pour les gens qui sont coincés dans des appartements surchauffés, sans store, sans climatiseur, avec le béton qui accumule la chaleur. C'est un mépris de classe qu'on avait rarement vu, mais plus rien ne nous étonne avec le ministre Francken.

J'aurais aimé aussi avoir un ministre de l'Emploi, dont on soupçonne quand même le climatoscepticisme, qui renforce les contrôles sur le terrain pour vérifier si les mesures étaient réellement prises sur les chantiers. Mais là aussi, le ministre Clarinval s'est borné au strict minimum, en rappelant simplement les droits existants en matière de travail. Il a même cherché à vous discréditer en vous taxant d'opportunisme.

Par ailleurs, j'aurais surtout aimé un premier ministre qui assume son rôle de chef de gouvernement et qui réunit d'urgence ses ministres et les entités fédérées pour coordonner les mesures et donner des instructions claires. Mais là aussi, le premier ministre est resté complètement silencieux, absent tout au long de la crise. C'est le seul premier ministre européen qui ne s'est pas saisi de la question de la canicule. Il n'a pris aucune initiative politique. Il n'a même pas daigné répondre aux questions des parlementaires. Je l'ai dit, le mépris n'a plus de limite.

Cela dit, monsieur le ministre, contrairement aux collègues que je viens de citer, contrairement à tous les membres du gouvernement, vous, vous avez pris en tout cas une initiative et vous avez tenté quelque chose. Vous avez tenté de réunir une concertation interfédérale afin d'identifier des réponses communes. C'est une démarche qui allait dans le bon sens et je pense qu'on peut évidemment le saluer parce que la chaleur, vous l'avez dit, ne s'arrête pas aux frontières régionales ni aux compétences ministérielles.

Malheureusement, vous avez été éconduit. Vous avez été éconduit et votre initiative s'est heurtée quand même à des querelles institutionnelles et politiques absurdes et surtout, en tout cas, incompréhensibles pour les gens qui vivent de plein fouet cette canicule.

Comment, dès lors, expliquer cela à la population? Vous siégez ici au Parlement pour répondre de vos actions en tant que ministre, mais aussi au nom du gouvernement dans son ensemble. Je sais que, lorsque vous vous exprimez avec votre casquette de ministre et selon vos convictions personnelles, vous allez bien plus loin que lorsque vous devez, malheureusement, agir en opération commandée, comme vous l'avez fait jeudi dernier lors des questions en séance plénière, en répondant aux questions initialement adressées au premier ministre.

Comment pouvez-vous justifier l'inaction du gouvernement fédéral? Nous faisons face à un problème réel qui dépasse le simple éparpillement des compétences. De fait, devoir réunir 21 cabinets pour gérer une crise peut paraître compliqué voire grotesque pour des pays qui ne connaîtraient pas notre décor institutionnel, mais le problème de fond n'est pas là. La Belgique ne souffre pas non plus d'un manque de diagnostic. Le savoir, nous l'avons. Nos services, tels que l'IRM et le CERAC, réalisent un travail remarquable. Nous savons anticiper les canicules et localiser les îlots de chaleur. Nous connaissons la vulnérabilité de notre système de soins ainsi que les populations et les travailleurs les plus exposés.

Le problème est donc strictement politique.

Depuis les dernières élections, et singulièrement sous l'impulsion de la droite, le climat a été relégué au dernier rang des priorités politiques. En Région wallonne, la première mesure a été de couper dans les aides à la rénovation. Au niveau européen, les premières mesures omnibus se sont attaquées au Green Deal. Au niveau fédéral, nous constatons un recul sur les énergies renouvelables et l'absence persistante d'un plan social pour le climat.

Si chacun s'accorde sur votre bonne volonté, vous évoluez malheureusement au sein d'un attelage avec des partenaires de droite réactionnaires et climatosceptiques, aucunement intéressés politiquement par le climat, et qui font tout ce qui est en leur pouvoir pour refouler cette thématique. Ce déni ne menace pas seulement la planète et les générations futures: c'est aujourd'hui que les Belges sont abandonnés. Nous déplorons actuellement des milliers de morts, du jamais-vu depuis la crise du covid. Ce gouvernement n'a rien fait: la responsabilité politique, monsieur le ministre, est accablante.

Dès lors, avec mes collègues des différents parlements, nous déposons des résolutions pour un véritable plan national de préparation et de gestion des épisodes caniculaires. Il s'agit de prendre à bras-le-corps ce phénomène des vagues de chaleur qui, on le sait, est appelé à se reproduire de manière de plus en plus intense et rapprochée. Ce plan repose sur trois piliers complémentaires: l'adaptation, pour protéger immédiatement les citoyens contre les conséquences inévitables et visibles du réchauffement, notamment les canicules; l'atténuation, par la réduction des émissions de gaz à effets de serre pour limiter l'aggravation future du phénomène; et la justice sociale, pour que les ménages populaires, les travailleurs et les personnes vulnérables soient les premiers bénéficiaires de ces mesures.

En somme, ce plan doit faire en sorte que les pouvoirs publics soient mieux en mesure de protéger efficacement et rapidement la population lorsque survient une crise. Il s'agirait d'un plan qui permette, je l'ai dit, de définir clairement qui fait quoi, qui décide, et à partir de quel seuil. Comment les hôpitaux, les maisons de repos, les écoles, les communes, les services de secours, les autorités fédérales travaillent-ils ensemble? Comment protéger les travailleurs? Comment ouvrir des refuges fraîcheur? Comment renforcer les infrastructures essentielles? En résumé, comment passer d'une logique de réaction à une logique d'anticipation? Et là aussi, quelle est la réponse apportée du côté du gouvernement?

J'en arrive donc à mes questions.

Tout d'abord, quel bilan faites-vous de votre action à l'instant T, depuis que vous êtes ministre? Quelles ont été les actions que vous avez prises pour limiter, justement, l'incidence des vagues de chaleur?

Il y a deux semaines, vous avez communiqué qu'au début de votre législature, vous veniez de recevoir un premier rapport du CERAC, vous en avez parlé à plusieurs reprises. Vous aviez écrit aux différents niveaux de pouvoir pour initier une politique commune, mais vous n'avez pas été suivi. Est-ce que vous avez persévéré? Est-ce que vous allez persévérer? Est-ce que vous allez insister pour prendre des vraies mesures? Est-ce que vous allez taper du poing sur la table et vous faire entendre, dans les compétences qui sont les vôtres? Quels enseignements tirez-vous de cet épisode de chaleur? Je l'ai dit, plus de 1200 morts. J'espère, en tout cas, que le gouvernement tirera des enseignements. Et j'aimerais peut-être avoir votre analyse personnelle sur ce sujet.

Il y a eu une première rencontre, la semaine dernière, avec les autres niveaux de pouvoir. Qu'est-ce qui a été décidé? Pouvez-vous faire un état des lieux? Vers quoi va-t-on? À quoi peut-on s'attendre? Considérez-vous désormais que la Belgique doit se doter d'un véritable plan national de préparation et de gestion des épisodes caniculaires élaboré avec les entités fédérées? Si oui, êtes-vous prêt à défendre cette approche au sein du gouvernement fédéral? Si ce n'est pas vous, je ne vois pas qui.

Quelles solutions structurelles, quels investissements dans nos services publics allez-vous mettre en place pour protéger les citoyens de telles températures, que ce soit à leur domicile, en rue ou sur le lieu de travail? Et surtout, pouvez-vous nous garantir que désormais vos initiatives ne seront pas une nouvelle fois bloquées par les divisions internes de votre majorité?

Je l'ai dit à plusieurs reprises, les citoyens n'attendent pas de leurs gouvernements qu'ils se renvoient la balle et les compétences. Ils attendent d'être protégés. Et la prochaine canicule n'attendra pas que les partenaires de la majorité aient réglé leurs différends. Vous l'avez compris, monsieur le ministre, puisque vous êtes visiblement le seul sensibilisé à la cause, j'attends, et mon groupe attend, beaucoup de vous. La première étape, ce serait évidemment d'entendre les réponses que vous apporterez à mes questions.

Je vous remercie d'avance pour ceci.

01.08 Roberto D'Amico (PVDA-PTB): Monsieur le ministre, il y a trois semaines, nous avons connu une canicule avec des températures records. Or ce genre d'événements extrêmes va se multiplier avec le réchauffement climatique. Nous ne sommes pas égaux face à ces événements climatiques extrêmes. La canicule est une question de classe. Ce n'est pas seulement le PTB qui le dit, c'est également l'analyse du Centre d'analyse des risques du changement climatique (CERAC). "Les populations à faibles revenus sont touchées de manière disproportionnée par presque tous les risques liés au réchauffement climatique", écrivait-il déjà en 2024. Ce sont les plus vulnérables, les personnes âgées, les malades ou les bébés qui souffrent le plus et qui peuvent mourir de la chaleur.

Le Risk Management Group (RMG) a communiqué, sans aucune ironie d'ailleurs, que 1 222 personnes ont perdu la vie lors de cette vague de chaleur, entre le 18 et le 29 juin. Il s'agit d'une surmortalité plus importante que dans les autres pays. Les personnes âgées vivant seules ont été particulièrement vulnérables. Le Dr Stefano Malinverni, chef du service des urgences de l'hôpital Saint-Pierre, résume la situation: "Beaucoup de ces personnes sont doublement victimes. Vivant dans des logements mal isolés, où la chaleur devient vite insupportable, elles rappellent que nos villes, nos maisons de repos et nos hôpitaux doivent être adaptés de toute urgence et qu'il aurait fallu commencer il y a déjà 20 ans."

Toutes mes pensées vont aux familles qui ont perdu un proche, et tout mon respect va au personnel soignant ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de première ligne qui, une fois de plus, ont été largement mobilisés pour prendre en charge les personnes souffrant de la chaleur.

"Il fait chaud depuis deux jours et on dirait que tout le monde va mourir." Voilà comment le ministre de la Guerre, M. Francken, a réagi, avec cynisme, en conseillant de profiter du beau temps avec une bonne bière. De votre côté, vous avez envoyé une lettre à 20 ministres pour convoquer une réunion interministérielle afin d'élaborer un plan interfédéral pour faire face aux canicules, mais sans résultat jusqu'à présent, si ce n'est le conseil de boire de l'eau. Vous n'avez donc pris aucune mesure.

Qu'allez-vous faire d'ici la prochaine canicule? Qu'allez-vous faire pour sauver des vies lors de la prochaine canicule? L'OMS a aujourd'hui mis en garde contre d'autres semaines meurtrières en Europe en raison de la canicule persistante et a appelé les pays à mettre en place des plans d'action pour faire face à la chaleur et protéger la santé.

L'OMS a précisé que les pays dotés de plans d'action avaient réagi plus rapidement et mieux protégé leur population. En Belgique, nous n'avons toujours pas de plan pour faire face aux événements climatiques extrêmes. Vous organisez des réunions avec de nombreux ministres pour ne rien décider. Mais les rayons du soleil se fichent de la frontière linguistique. Nous devrions donc refédéraliser la compétence du climat, avec un seul ministre agissant selon un plan climatique national ambitieux pour la transition, contenant des mesures d'adaptation.

Avec le PTB, nous avons mis sur la table un plan reprenant cinq propositions d'urgence concrètes: droit à la fraîcheur au travail, congés payés en cas de fermeture d'écoles, climatisation des maisons de repos et des hôpitaux, gratuité des piscines et lieux frais, plan ombre dans l'espace public. Nous avons demandé à vous entendre aujourd'hui au Parlement pour discuter du plan d'action que vous envisagez en termes d'adaptation pour enrayer le changement climatique.

D'autres épisodes de fortes chaleurs vont se reproduire, probablement cet été et de toute façon dans les années à venir – n'en déplaise aux climatosceptiques. Il nous faudrait donc un plan pour y faire face. Pourtant, la prévention, l'adaptation de nos infrastructures et le renforcement des soins de santé ne sont pas toujours la priorité de ce gouvernement.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous présenter de manière exhaustive l'ensemble des 12 priorités

contenues dans votre courrier aux autres niveaux de pouvoir, au-delà de celles déjà relayées dans la presse? Quelles réponses avez-vous reçues de la part de vos collègues et quelles propositions pourraient effectivement aboutir?

Disposez-vous aujourd'hui d'un bilan complet et consolidé de cette vague de chaleur – nombre de décès, surcharges hospitalières, appels aux services d'urgence? Pouvez-vous les communiquer?

Quelles leçons concrètes tirez-vous de la saturation des urgences et des centrales 112 et du 1733? Que pensez-vous de l'initiative du ministre Vandenbroucke de reprendre en charge ce dernier numéro? Un renforcement structurel des moyens humains est-il prévu?

Le lien direct entre logement mal isolé et surmortalité chez les personnes âgées isolées a été pointé. Au niveau régional, les primes à l'isolation ont été supprimées en Wallonie et à Bruxelles. Que prévoyez-vous pour coordonner et encourager la rénovation thermique à l'échelle du pays?

Que prévoyez-vous pour faciliter l'isolation des écoles et permettre que les enseignants et les enfants puissent avoir accès à des locaux avec des températures soutenables? Un plan de climatisation d'urgence des maisons de repos et des hôpitaux qui en sont encore dépourvus est-il envisagé?

Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'inscrire dans la loi des seuils de température contraignants au travail, avec réduction ou suspension du travail en extérieur sans perte de salaire, comme c'est le cas par exemple dans la municipalité de Genève, plutôt que de simples recommandations?

Quelles mesures d'adaptation – extension des espaces verts, désimperméabilisation des sols, lutte contre les îlots de chaleur – comptez-vous mettre en œuvre pour protéger les citoyens face aux impacts déjà inévitables du changement climatique? Enfin, êtes-vous prêt à défendre au sein du gouvernement une réorientation des priorités budgétaires vers l'adaptation et vers les mesures pour la transition?

Monsieur le ministre, la chaleur est retombée. Mais nous ne devons pas balayer l'enjeu climatique. Il importe de ne pas abandonner les Belges face aux futurs événements extrêmes. Après les inondations de 2021 et cette canicule, nous avons le devoir de prendre au sérieux le changement climatique et d'y apporter des réponses.

01.09 Marc Lejeune (Les Engagés): Monsieur le président, je ne serai pas très long. Il est vrai que vague de chaleur et longs discours ne vont pas toujours ensemble. Nous avons déjà entendu beaucoup de bonnes questions. Je serai ravi d'entendre les réponses de M. le ministre.

La semaine du 15 au 22 juin dernier, nous avons connu notre première vague de chaleur de l'année – une séquence, de plus, au-delà des 30 degrés. Tout le monde l'a ressenti. Le mois de mai a déjà été le deuxième mois le plus chaud jamais enregistré au niveau mondial, tandis que l'Europe a déjà connu plusieurs épisodes de chaleur exceptionnellement précoces. Nous en sommes donc à notre deuxième vague de chaleur et nous le ressentons tous.

Petit rappel: avant 1990, l'IRM calculait une vague de chaleur tous les deux ans pour notre pays. Aujourd'hui, on en connaît déjà en moyenne deux par an. Cet été encore, nous ne serons pas épargnés puisque les scientifiques annoncent des températures supérieures aux normales de saison et des précipitations plus faibles encore. D'ici 2050, les vagues de chaleur seront trois à cinq fois plus fréquentes, d'où l'intérêt de notre réunion aujourd'hui, et de parler pour aujourd'hui et pour le futur. C'est peut-être le plus frappant: nous sommes en train de perdre le caractère exceptionnel de ces semaines avec des records de température.

Pendant longtemps, le changement climatique a été présenté comme un défi pour les générations futures. Aujourd'hui, il influence nos étés, nos récoltes, notre consommation d'eau et même nos besoins énergétiques. La question n'est donc plus de savoir si le climat change; la question est de savoir si notre action publique évolue au même rythme que lui – et cela va vite.

J'aurai seulement trois questions, monsieur le ministre. Premièrement, cette multiplication des vagues de chaleur modifie-t-elle la manière dont le gouvernement appréhende les risques climatiques pour notre pays? Autrement dit: avons-nous un plan?

Deuxièmement, disposez-vous d'une cartographie des risques, d'une évaluation sur la santé publique et les ressources en eau? Nous avons bien vu ces derniers temps que la coordination n'est pas évidente. Vous faites de votre mieux – nous le voyons et l'entendons bien. Comment la coordination est-elle assurée entre les différents niveaux de pouvoir pour anticiper plutôt que subir ces événements?

Troisièmement, des mesures sont-elles prévues en collaboration avec le ministre de la Santé – parce qu'il est bien ici question de santé publique –, afin de protéger les publics les plus vulnérables?

J'ouvrirai une toute petite parenthèse. J'entends que tout le monde cherche un plan. Tout le monde cherche des solutions pour sa commune. Eh bien, je vous proposerai de faire comme chez nous, à Beauraing: mettre la piscine à 1 euro, et gratuite pour les enfants. Ce sera déjà une bonne mesure. J'ai entendu que d'autres groupes avaient eu cette idée. Je pense qu'elle pourrait être appréciée.

(...): (...)

01.10 Marc Lejeune (Les Engagés): Vous aussi? Je vous en félicite. On n'est jamais les seuls à avoir une idée, surtout quand elle est bonne. Monsieur le ministre, merci déjà pour vos réponses.

01.11 Oskar Seuntjens (Vooruit): Ik ben heel blij dat we dit debat kunnen voeren, want dit is een debat dat de nodige ernst verdient. De hittegolf die we net hebben meegemaakt, was niet normaal, maar wordt helaas wel het nieuwe normaal. We zullen in de toekomst nog veel meer hittegolven krijgen die langer dreigen te duren, nog heter dreigen te worden en nog vaker dreigen voor te komen. Kijk maar naar wat er gebeurt in andere landen, zoals Frankrijk, Portugal en Spanje, waar er vandaag veel bosbranden zijn. Duizenden hectares zijn in as opgegaan.

Ik las onlangs een commentaar dat heel grappig zou zijn geweest, mocht het niet zo triestig zijn. Iemand vroeg zich af of de wetenschap ons hier niet voor had kunnen waarschuwen. De realiteit is dat al lang niet alleen in de sterren, maar ook in duizenden rapporten stond geschreven dat als we niks zouden doen aan de opwarming van de aarde dit soort taferelen zich steeds vaker zouden voordoen en steeds genadelozer zouden worden.

Als minister van Klimaat is het dan ook uw taak om deze hittegolf niet los te koppelen van de oorzaak van het probleem, zijnde de klimaatopwarming. Het is onze taak en die van de regering om ervoor te zorgen dat we onze uitstoot van fossiele brandstoffen terugdringen. Dat is immers de enige manier om de oorzaak van de hittegolven effectief te stoppen. We zijn een klein land, we zijn niets vergeleken met China en de Verenigde Staten, maar mocht iedereen zo redeneren, dan staan we nergens meer.

Ik vind het een absolute taak van de regering om een ambitieus klimaatbeleid te voeren, maar tegelijkertijd is de realiteit wat ze is. We kunnen de hitte niet van vandaag op morgen wegtoveren. Mensen zien af. We zullen ons moeten aanpassen, dat klopt, want niet iedereen heeft de luxe om van thuis uit te werken in een woning met airco en om daarna een frisse plons te maken in het zwembad.

Ik heb de voorbije week vooral gedacht aan eenzame senioren die in een klein appartement wonen, geen kinderen hebben of van wie de kinderen niet meer naar hen omkijken. Zij zitten te verkommeren in een klein appartement. Ik heb ook gedacht aan jongeren die opgroeien in een sociale woning of in een klein appartement met zes of zeven broers of zussen en daar zitten te lijden. Ik heb gedacht aan bouwvakkers die de hele dag in de hitte moeten werken, geen alternatief hebben en vervolgens thuiskomen in een warm huis waar ze niet kunnen afkoelen.

Het is op dergelijke momenten aan de politiek om met oplossingen te komen. Uiteraard moeten wij dat debat ernstig voeren. We kunnen niet van vandaag op morgen in elk appartement een airco installeren. Dat zult u mij ook niet horen beweren. Dat gaat niet. Politiek die de zaak ernstig neemt, moet echter wel op elk niveau, dus federaal, Vlaams of lokaal, haar verantwoordelijkheid nemen.

De federale regering in de eerste plaats – met die woorden begon ik ook mijn betoog – moet een ambitieus klimaatbeleid voeren, maar tegelijk mensen helpen die in nood zitten. Daarom kan ik niet begrijpen dat er een noodnummer was waarbij mensen soms twintig minuten aan de lijn hebben moeten hangen vooraleer iemand de telefoon opnam. Ik ben dan ook blij dat minister Vandenbroucke die verantwoordelijkheid nu op zich wil nemen. Dat is heel belangrijk.

Er is echter ook de Vlaamse regering. Ik heb gezien dat minister Zuhair Demir met een aircoplan en een warmtepomplan komt om die toestellen betaalbaar te maken want dat zal effectief een belangrijk deel van de oplossing zijn, namelijk ervoor zorgen dat meer mensen een airco of een warmtepomp kunnen betalen. Ik heb ook goede voorbeelden gezien op lokaal niveau, bijvoorbeeld in Antwerpen, waar musea werden opengesteld zodat mensen daarheen konden gaan om te verkoelen.

Mijn oproep aan u is dan ook niet zozeer een vraag. U hebt als minister van Klimaat echter wel de verantwoordelijkheid om alle andere ministers, op welk niveau ze zich ook bevinden, op hun verantwoordelijkheid te wijzen en ervoor te zorgen dat de mensen die het meest lijden, perspectief hebben op verkoeling of bescherming want dat zal nog veel vaker nodig zijn.

We hebben al een ernstige kans gemist door in het verleden niet beter te luisteren naar alle experts die waarschuwden dat dit eraan kwam. Laat ons dan ook deze kans niet missen om mensen tegen de volgende hittegolven beter te beschermen dan wij de vorige keer hebben gedaan.

01.12 Phaedra Van Keymolen (cd&v): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, de hittegolf van eind juni 2026 heeft inderdaad nogmaals aangetoond dat extreme weersomstandigheden geen uitzonderingen meer zijn, maar een realiteit waarmee overheden op alle beleidsniveaus steeds vaker zullen worden geconfronteerd. De impact was breed voelbaar. Er was druk op de ziekenhuizen en de spoeddiensten, met onder meer een stroomonderbreking in het ziekenhuis van Geel. Evenementen werden geannuleerd, gemeentelijke veiligheidscellen werden geactiveerd en vrijwilligerskorpsen werden ingezet. Als burgemeester van Haaltert heb ik dit zeer nauw opgevolgd. De gouverneur van Oost-Vlaanderen speelde telkens zeer kort op de bal en informeerde de Oost-Vlaamse burgemeesters zeer goed.

Tegen die achtergrond hebt u een initiatief aangekondigd voor een interfederaal actieplan inzake extreme weersomstandigheden, met twaalf prioriteiten. U hebt de verschillende regeringen ook uitgenodigd om daarover in overleg te gaan. Ik ben zelf altijd een voorstander van overleg met iedereen. Ik vind dat dus positief.

Hoewel u in uw brief zegt dat het initiatief de bevoegdheden van de gewesten niet in vraag stelt, geen nieuwe structuren wil creëren en geen bestaand beleid wil dupliceren, heeft het wel een politieke discussie uitgelokt over de taakverdeling tussen de federale overheid en de deelstaten en over de vraag via welke overlegstructuren dit het best kan worden aangepakt. In die brief stelde u ook dat mensen verwachten dat er wordt samengewerkt en er niet voortdurend wordt gediscussieerd over wie waarvoor bevoegd is. Ik ben het daarover volledig met u eens. Burgers hebben vooral nood aan een efficiënte samenwerking tussen alle overheden, met duidelijke bevoegdheden, heldere communicatie en concrete maatregelen die daadwerkelijk het verschil maken. Ik ben van mening dat die twaalf prioriteiten terecht worden aangemerkt als prioriteiten, hoewel ik er wel enkele vragen bij heb.

Eén prioriteit gaat over de modernisering van de hittewaarschuwingen. Het KMI is een federale instelling, terwijl de gezondheidsluiken van de hitteplannen interfederaal zijn en bij de deelstaten zijn ondergebracht. Tijdens de recente hittegolf werd duidelijk dat de veelheid aan signalen – code rood van het KMI tegenover het alarm voor het ozon- en hitteplan – voor burgers soms verwarrend was. Welke concrete criteria wilt u toevoegen? Wie zal dat werk uitvoeren, het KMI, de FOD Volksgezondheid of de Risk Management Group? Tegen wanneer zal dat gebeuren? Hoe zal die wirwar van codes en alarmfases voor de burger vereenvoudigd en verduidelijkt worden?

Wat het systeem BE-Alert betreft, ik heb zelf ook veel berichten van BE-Alert gekregen. Dat wordt beheerd door het Nationaal Crisiscentrum en valt onder de bevoegdheid van minister Quintin. Werd dit afgestemd met minister Quintin? Welke drempels gelden voor activering bij hitte?

Een evidente vraag is ook hoe mensen worden bereikt die niet via de digitale weg kunnen worden bereikt. Die mogen we absoluut niet vergeten. Het gaat vaak om kwetsbare groepen. Oudere mensen zonder smartphone zijn misschien niet altijd eenvoudig te bereiken.

Met betrekking tot het nationale netwerk van koele plekken en de openstelling van publieke gebouwen tijdens hitteperiodes, moet iedereen op zijn niveau zijn taken uitvoeren, ook de lokale besturen en de deelstaten. De federale hefboom beperkt zich in wezen tot het eigen patrimonium, tot de Regie der Gebouwen. Hoe wenst de federale overheid haar eigen gebouwen open te stellen? Komt er een

gedeelde inventaris of een kaart? Hoe verhoudt zich dat tot wat steden en gemeenten kunnen doen?

Dan heb ik vragen met betrekking tot de veerkracht van kritieke infrastructuren. Dat is toch wel pertinent. Een stroomonderbreking in een ziekenhuis kan ernstige gevolgen hebben. Komen er hittestresstests voor kritieke federale infrastructuur, bijvoorbeeld voor spoor en telecom? Welke rol krijgt het Cerac daarin? Wordt de bevoorradingszekerheid van de elektriciteitsproductie bij lange hitte- en droogteperiodes mee in beeld genomen?

Ik wil het nog kort hebben over de actieve bescherming van kwetsbare personen, zoals ouderen, chronisch zieken, jonge kinderen, zwangere vrouwen en dak- en thuislozen. Zorg en welzijn zijn grotendeels bevoegdheden van de gemeenschappen. Sommige aspecten van de gezondheidszorg en van dak- en thuisloosheid zijn dan weer federaal. Hoe wilt u een overlap vermijden met het Vlaamse Warmteactieplan en de lokale besturen? Welke concrete federale meerwaarde ziet u, bijvoorbeeld via de ziekenhuizen, de huisartsen en RIZIV-data? Dat is misschien eerder een vraag voor uw collega, maar ze is toch ook belangrijk.

Kunt u verduidelijken wat u bedoelt met 'het juridisch kader bij kritieke situaties'? Burgemeesters en gouverneurs beschikken vandaag al over noodbevoegdheden voor bestuurlijke politie en civiele veiligheid. Voor mij is het onduidelijk welk hiaat u hier probeert te dichten of waar dit concreet over gaat.

Tot slot, wat werd op de rondetafel van 1 juli besproken? Wat is het vervolgtraject? Tegen wanneer wilt u een gedragen interfederaal actieplan afronden? Is er ook een plan B als een of meer deelstaten daaraan niet wensen of willen meewerken?

01.13 Jeroen Van Lysebettens (Ecolo-Groen): Mijnheer de minister, de hittegolf die we achter de rug hebben, had een enorme impact. Opnieuw was dat een wake-upcall dat we bijzonder slecht zijn uitgerust om met hitte om te gaan.

De snelle opwarming van de aarde, volledig in lijn met de modellen van het Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), confronteert ons met een maatschappij die niet is voorbereid op een veranderend klimaat, niet alleen in België. Ook bijvoorbeeld in India en Pakistan moest men eind mei overschakelen op rollende black-outs omdat het energienet de energievraag van de airco's niet meer aankon. Dat is allemaal een gevolg van het veranderende klimaat, maar het gaat niet alleen om hittegolven.

Er zullen ook meer intense regenbuien komen, langere periodes van droogte en onvoorspelbare seizoenen. Dat heeft allemaal kosten. De Europese Centrale Bank (ECB) heeft berekend dat de extreme weersomstandigheden in Europa in de zomer van 2025 43 miljard euro hebben gekost.

Dat bedrag kan in 2029 oplopen tot 126 miljard euro per jaar. Ook ons eigen Centrum voor Risicoanalyse van Klimaatverandering (Cerac) en het Federaal Planbureau hebben in die zin een aantal berekeningen gemaakt. Zelfs de verzekeraar Allianz gaat nog verder met betrekking tot extreme hitte.

Als de warmste jaren van de afgelopen decennia zich tot 2030 na elkaar voordoen, gaat cumulatief 5 tot 8 % economische groei verloren. De noodzakelijke kosten om ons weerbaar te maken tegen de gevolgen van de klimaatverandering via klimaatadaptatie worden voor de Europese Unie geraamd op 70 miljard euro per jaar, tot 2050. Voor België vertaalt zich dat in gemiddeld 1,63 miljard euro per jaar, voornamelijk geïnvesteerd in aangepaste infrastructuur, ecosystemen, gezondheidszorg en voedselzekerheid.

Voor alle duidelijkheid, collega's, dat is als we het Klimaatakkoord van Parijs halen en de extra CO₂-uitstoot tegen 2050 zo veel mogelijk afbouwen. Elke ton extra CO₂ die we uitstoten, leidt tot meer adaptatiekosten en maakt bovendien een aantal maatregelen die we vandaag nemen in de toekomst nutteloos. We verhogen vandaag de zeedijken om ons voor te bereiden op een zeespiegelstijging van 50 centimeter. Als we een halve graad boven het klimaatdoel van Parijs uitkomen, stijgt de zeespiegel tot 80 centimeter. Dan zijn de investeringen die we vandaag doen in feite verloren investeringen.

In dat licht verwachten burgers actie van hun overheden, welke dat ook zijn, zowel om hen te beschermen tegen de directe gevolgen van klimaatverandering als om preventief toekomstige schade zoveel mogelijk te voorkomen. Helaas is de verantwoordelijkheid zeer versnipperd, wat betekent dat er

veel ministers betrokken zijn – 21, als u goed hebt geteld, mijnheer de minister – en ook veel lokale besturen.

In tijden van crisis moet men daar niet aan beginnen te morrelen. Het is belangrijk dat iedereen binnen zijn bevoegdheden verantwoordelijkheid neemt. Als we straks debatteren over efficiëntere staatsstructuren, kunnen we daarmee echter rekening houden. Een efficiëntere organisatie op federaal niveau is immers mogelijk.

Dat neemt niet weg dat u en deze regering vandaag verantwoordelijkheden hebben. Het federale niveau moet coördineren. U bent verantwoordelijk om samen te zitten met de gewesten en de lokale besturen om tot een gemeenschappelijk plan te komen, al was het maar om de druk op de hulpverlening te spreiden en de acties op elkaar af te stemmen, niet het minst hier in Brussel, waar alles altijd samenkomt.

U hebt een interfederaal comité samengeroepen. Wat was daar het resultaat van? Hoe zult u dat in de toekomst toepassen?

Welke acties neemt de federale overheid zelf binnen haar bevoegdheden? Zullen bijvoorbeeld federale gebouwen worden opengesteld, als die gekoeld kunnen worden, om een koele plek te bieden?

Zijn er afspraken gemaakt met het Belgisch leger om in tijden van crisis op te treden en een aantal taken op te nemen?

Worden er extra middelen voor het noodnummer vrijgemaakt, nu minister Vandenbroucke de verantwoordelijkheid op zich neemt?

Bent u in overleg met minister Clarinval om de werkomstandigheden voldoende aan te passen aan extra hittegolven, in het kader van de aanstaande herwerking van de codex over het welzijn op het werk?

De heer Seuntjens verwees ook al naar een van de belangrijkste rollen van de federale regering, namelijk het internationaal klimaatbeleid en de rol van België daarin. Welke afspraken worden er op internationaal niveau gemaakt en hoe vertalen die zich naar de Belgische context?

Gisteren was er bijvoorbeeld crisisberaad van de WHO over de Europese hittegolf en de acties die men deze zomer nog kan ondernemen. Hoe was België daar vertegenwoordigd? Wat was het Belgische standpunt? Welke conclusies werden daar getrokken en welke acties volgen daaruit?

Ik val in herhaling, maar voor het overige ben ik van mening dat er zo snel mogelijk een interfederaal akkoord moet komen over de verdeling van de 2 miljard euro aan ETS-middelen.

01.14 Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, la canicule, enfin les deux canicules que nous avons déjà traversées et la troisième qui vient de débiter alors que nous ne sommes que début juillet, est aujourd'hui clairement un risque climatique structurel, qui a des impacts à la fois sur la santé publique, sur les droits sociaux, sur l'accès au travail, sur l'économie également et sur les infrastructures. Le problème de ce gouvernement est de n'avoir aucune capacité; aucune possibilité d'anticipation, de vision, de proposition globale. En effet, nous avons assisté à un grand branle-bas de combat où chacun a campé sur ses postures dans une stratégie purement électorale, et non pas pour protéger la population et s'assurer de la durabilité de nos systèmes.

Je vous livre un petit bilan rapide. Durant la canicule, entre le 17 juin et le 2 juillet, il a fait jusqu'à 40°C dans les grandes villes, avec des nuits autour de 24°C, ce qui empêche le rafraîchissement nocturne pourtant indispensable. Vous comprendrez donc que la comparaison de votre collègue, le ministre de la Défense M. Francken – qui comparait 2026 à 1986, année durant laquelle il a fait au-delà des 30°C un jour, à savoir 34°C le 3 août – est évidemment complètement inconsciente.

Minimiser et traiter de paranoïaque ou de personne qui dramatiserait trop à la fois les journalistes, les scientifiques et les lanceurs d'alerte qui attirent l'attention du politique sur ces questions et sur les dangers qu'elles entraînent, est totalement inconscient, d'autant plus de la part d'un ministre de la Défense. Lorsqu'une personne censée assurer notre protection – certes sur un autre plan – tient de

tels propos, elle suscite l'impression que nous ne nous trouvons pas entre de bonnes mains. Ce type de réaction demeure très interpellant.

On peut également évoquer la surcharge dans les hôpitaux et les urgences: certaines zones ont connu jusqu'à trois fois l'activité normale et le nombre d'appels au 112 a doublé, avec plus de 12 000 appels le seul samedi. On peut encore évoquer les impacts sur nos productions agricoles, et les volailles et bovins qui sont morts dans des élevages intensifs surchauffés, les poissons morts par milliers dans des étangs de pisciculture, mais aussi des cultures totalement brûlées dans des serres, avec des pertes potentielles de 20 à 30 % sur certaines céréales, cette charge devant, aujourd'hui, être assumée par les particuliers, les éleveurs et les producteurs. Sans parler de la surmortalité, estimée pour le moment à 1 222 décès supplémentaires par rapport à la même période, ou encore du bébé mort d'hyperthermie.

Plus globalement, nous avons également vu des écoles fermer à certains endroits, tandis que d'autres restaient ouvertes. Certains travailleurs n'étaient plus physiquement en mesure d'aller travailler dans de telles chaleurs mais ne savaient en réalité pas à quoi ils avaient droit ou comment ils seraient protégés s'ils n'y allaient pas. Nous avons aussi vu des lieux de travail qui sont soit totalement inadaptés, soit où l'on vit hors sol, où l'on continue à mettre la climatisation à fond, où l'on continue d'imposer le costume cravate comme si de rien n'était.

Tous ces éléments démontrent une impréparation totale et un manque à la fois d'anticipation mais également de capacité de gestion de crise, cette gestion de crise qui ne peut passer, chers collègues, que par une coordination entre les différents niveaux de pouvoir.

Je suis sidérée d'entendre encore aujourd'hui, après ce bilan terrible qui va peut-être encore s'alourdir – on sait en effet que tous les morts n'ont pas encore été véritablement décomptés – je suis abasourdie d'entendre certains continuer de défendre le fait que tout se passe bien quand on gère de cette manière, certains prenant leurs petites mesures au niveau communal, d'autres au niveau provincial, au niveau des régions, etc. C'est pourtant totalement inconscient, quelles que soient ses priorités d'ailleurs: qu'on soit préoccupé par la santé et la qualité de l'environnement de nos concitoyens – c'est mon cas – ou par l'économie et le PIB, se préoccuper du climat est un enjeu essentiel. Cette désinvolture à laquelle nous assistons est totalement irresponsable et déconnectée de la réalité. Mon temps de parole touche à sa fin et ce qui m'intéresse, c'est également d'entendre les réactions du ministre.

Monsieur le ministre, quel bilan allez-vous tirer de l'ensemble de cette séquence? Quelles solutions en seront dégagées pour la suite? Des plans d'urgence seront-ils également établis, à la fois à court, à moyen et à long terme, afin de rendre notre société plus résiliente?

Je vous remercie.

De **voorzitter**: Nu iedereen die het woord wenste aan de beurt is gekomen, geef ik de minister het woord voor zijn antwoord.

01.15 Jean-Luc Crucke, ministre: Chers collègues, la Belgique, comme une grande partie de l'Europe, traverse actuellement une nouvelle vague de chaleur exceptionnelle. Cette situation nous rappelle une évidence, déjà soulignée par plusieurs d'entre vous: le changement climatique n'est plus une perspective lointaine ni une hypothèse théorique. Il influence déjà notre quotidien, notre santé, notre économie, nos infrastructures et le fonctionnement de nombreux services publics.

Avec un réchauffement mondial désormais supérieur à 1,3°C par rapport à l'ère préindustrielle, et un continent européen qui se réchauffe près de deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale, les conséquences sont aujourd'hui bien concrètes. Le changement climatique n'est plus uniquement une question de fonte des glaciers ou de disparition de la biodiversité, même si cela en fait partie. Il se traduit par des infrastructures mises sous pression lors des épisodes de chaleur, des récoltes affectées par la sécheresse, des services d'urgence confrontés à une hausse des interventions, des entreprises contraintes d'adapter leurs activités ou encore des personnes particulièrement vulnérables dont la santé est directement menacée.

La question n'est donc plus de savoir si nous devons nous adapter, la véritable question est désormais de savoir comment préparer notre pays à faire face à ces nouvelles réalités. Cette analyse ne relève pas d'une appréciation politique. Elle repose sur les constats établis par les instances scientifiques et,

pour la Belgique, par le CERAC, qui constitue aujourd'hui notre principale référence en matière d'adaptation.

Comme pour toute politique publique, nous devons accepter que nos décisions évoluent au rythme des connaissances scientifiques. C'est précisément le rôle du CERAC, qui est notre boussole en matière d'adaptation au changement climatique.

Le Centre d'analyse des risques du changement climatique a identifié 28 risques climatiques majeurs pour notre pays et conclut que la Belgique n'est aujourd'hui pas suffisamment préparée à leurs conséquences. Le rapport conjoint du CERAC et du Bureau fédéral du Plan estime que, dans un scénario plausible, les seuls phénomènes météorologiques extrêmes pourraient représenter jusqu'à 12 % du PIB chaque année, indépendamment des autres effets économiques du changement climatique.

L'OCDE souligne également la nécessité de renforcer la cohérence de nos politiques d'adaptation.

Ces constats expliquent pourquoi l'accord de gouvernement fédéral prévoit explicitement "l'élaboration d'un plan interfédéral consacré aux phénomènes météorologiques extrêmes". Il ne s'agit donc pas d'une réaction à l'actualité de ces derniers jours. Il s'agit de la mise en œuvre d'un engagement pris par la majorité gouvernementale afin de mieux préparer notre pays à des phénomènes qui, selon l'ensemble de la communauté scientifique, seront plus fréquents, plus intenses et plus coûteux.

J'aimerais ajouter un élément essentiel: l'adaptation au changement climatique ne peut être réduite à une simple politique environnementale et climatique. Elle constitue également une politique de santé publique, de protection civile, d'économie, de résilience, de pouvoir d'achat et de bonne gouvernance. Préparer notre pays aujourd'hui, c'est protéger nos concitoyens, préserver nos infrastructures et limiter des coûts humains et économiques qui seraient bien plus importants si nous n'anticipions pas. Investir aujourd'hui dans l'adaptation n'est pas une charge supplémentaire; c'est éviter demain des dépenses publiques, des pertes économiques et des coûts humains. C'est précisément dans cet esprit que j'ai souhaité engager cette démarche.

Pourquoi cette initiative fédérale? J'entends parfois dire que l'adaptation au changement climatique relève principalement des régions et que le niveau fédéral aurait dès lors un rôle limité. Cette affirmation n'est vraie qu'en partie. En matière d'adaptation au changement climatique, une grande partie des leviers d'action relèvent effectivement des régions, des communautés et des pouvoirs locaux. Les politiques d'aménagement du territoire, de gestion de l'eau, de prévention des inondations, de protection de la biodiversité ou encore de rénovation du bâti sont principalement exercées à ces niveaux de pouvoir.

Cette réalité institutionnelle, je la connais et la respecte pleinement. Mais il serait tout aussi erroné d'en conclure que le niveau fédéral n'aurait aucun rôle à jouer. Le fédéral dispose de compétences en matière ferroviaire, dans le cadre de la Régie des Bâtiments, en matière de défense et de protection civile ou encore en matière d'investissements stratégiques via son bras financier, la SFPIM.

Les phénomènes météorologiques extrêmes ne connaissent pas les frontières administratives. Une vague de chaleur, une sécheresse, un incendie de forêt ou une inondation ne s'arrêtent pas aux limites d'une région. Ils affectent simultanément les infrastructures de transports, les services de secours, les soins de santé, la sécurité civile, les assurances, les entreprises et, plus largement, l'ensemble de notre économie.

Autrement dit, lorsque les conséquences d'un phénomène dépassent les compétences d'un seul niveau de pouvoir, la coordination devient une responsabilité en soi. C'est précisément dans cette logique que s'inscrit l'accord de gouvernement fédéral. Celui-ci prévoit explicitement l'élaboration d'un plan interfédéral consacré aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Il ne s'agit donc ni d'une initiative personnelle ni d'une volonté de redessiner la répartition des compétences. Il s'agit de mettre en œuvre un engagement pris par l'ensemble des partis constituant la majorité fédérale et visant à renforcer la coopération entre toutes les autorités concernées.

Het doel is niet om bevoegdheden te centraliseren, maar wel om het overheidsbeleid beter te

coördineren wanneer verschillende beleidsniveaus hetzelfde doel nastreven. De federale overheid heeft niet de bedoeling om de gewesten te vervangen, maar ze heeft daarentegen wel de verantwoordelijkheid om de voorwaarden te creëren voor een doeltreffende samenwerking wanneer de uitdagingen de institutionele grenzen overstijgen.

Vanuit die geest heb ik het initiatief genomen om de minister-president en de bevoegde ministers samen te brengen om gezamenlijk werk te maken van de aanpak van extreme weersomstandigheden, met bijzondere aandacht voor bosbranden, hittegolven, droogtes en overstromingen. Het federale regeerakkoord vertrekt van de eenvoudige vaststelling dat ieder bestuursniveau zijn bevoegdheden des te beter zal kunnen uitoefenen naarmate de informatie beter wordt gedeeld, de procedures beter op elkaar worden afgestemd en de verschillende beleidsniveaus een gezamenlijke visie ontwikkelen op de risico's waarmee we worden geconfronteerd.

Ik ben dan ook verheugd dat alle beleidsniveaus positief hebben gereageerd op deze dynamiek van overleg. De gesprekken hebben bevestigd dat er een gemeenschappelijke wil bestaat om vooruitgang te boeken, met respect voor ieders bevoegdheden, en om samen een versterkt samenwerkingskader uit te bouwen. Burgers redeneren immers niet in termen van institutionele bevoegdheidsverdelingen.

Ils attendent des autorités qu'elles travaillent ensemble lorsque les défis dépassent les frontières administratives. C'est cette responsabilité collective que nous avons commencé à appliquer. Notre responsabilité est donc de continuer à mieux comprendre les risques grâce à la science, à coordonner l'action publique dans le respect des compétences de chacun, à protéger nos concitoyens et à anticiper plutôt que de subir. C'est cette méthode qui guide mon action et qui continuera à la guider.

Une partie des questions qui m'ont été posées portent sur les actions déjà engagées dans le cadre des compétences fédérales. Si l'élaboration du plan interfédéral constitue une étape importante, il serait inexact de laisser penser que nous aurions attendu cette réunion pour agir. Depuis le début de la législature, j'ai poursuivi, dans le cadre de mes compétences fédérales, plusieurs chantiers qui contribuent directement à renforcer la résilience de notre pays face aux conséquences du changement climatique. Une priorité consiste à mieux connaître les risques afin de mieux les anticiper, parce qu'on ne peut protéger efficacement que ce que l'on connaît.

Le Centre d'analyse des risques du changement climatique (CERAC) nous a, par ailleurs, indiqué que les incendies de feux de végétation seront plus fréquents, plus intenses et plus difficiles à maîtriser à l'avenir. Par conséquent, nous avons financé le programme Fire4Be afin de disposer demain d'une cartographie plus précise des risques d'incendie. C'est bien dans cette logique que nous avons mobilisé 850 000 euros issus des recettes du système européen d'échange des quotas d'émissions ETS pour financer le projet Fire4Be.

Ce programme permettra d'améliorer la modélisation et la cartographie des risques futurs d'incendies de forêt sur l'ensemble du territoire belge, en complément des travaux déjà menés par le CERAC et les autres partenaires scientifiques. L'objectif est simple: disposer d'outils d'aide à la décision toujours plus fiables afin d'anticiper plutôt que de subir.

Ensuite, nous avons œuvré à la protection des citoyens et des entreprises. Avec le ministre Clarinval, nous avons engagé une réflexion sur l'évolution du cadre assurantiel applicable aux catastrophes naturelles. L'objectif est de garantir une meilleure indemnisation des victimes tout en faisant évoluer progressivement le système afin qu'il tienne davantage compte de l'évolution des risques climatiques. Cette réflexion devrait également s'inscrire à l'avenir dans une logique de prévention.

En encourageant également les investissements permettant de rendre les bâtiments plus résilients face aux conséquences du changement climatique, l'objectif n'est pas seulement d'indemniser davantage, il est aussi d'encourager progressivement les investissements qui réduisent le risque lui-même. C'est aussi dans cet esprit que le gouvernement a pris la décision de permettre la déduction fiscale à 40 % des investissements non seulement énergétiques, mais aussi climatiques. Une politique moderne d'adaptation ne consiste pas uniquement à réparer les dommages; elle consiste aussi à créer les conditions pour qu'ils surviennent moins souvent.

Par ailleurs, nous avons mis un focus sur la protection de la santé publique. En étroite collaboration avec le ministre Frank Vandenbroucke, nous poursuivons le renforcement du plan national d'action

environnement-santé, le NEHAP. Les travaux portent notamment sur des alertes canicules plus intelligentes, le suivi des effets sanitaires des vagues de chaleur et le renforcement de nos systèmes de soins.

Nous travaillons également avec le ministre Bernard Quintin afin de renforcer BE-Alert, afin que chaque citoyen puisse être informé rapidement et utilement lors d'épisodes de chaleur extrême. Une attention particulière sera accordée aux personnes les plus vulnérables, qui recevront des recommandations claires sur les gestes de protection, l'importance de l'hydratation et les espaces de fraîcheur accessibles à proximité. Car il n'est pas contestable que les chaleurs extrêmes divisent cette société encore plus et créent davantage encore de différentiels entre ses différentes strates. Ce sont les personnes les plus démunies et les plus fragiles qui subissent les conséquences les plus lourdes de ces événements météorologiques.

Parallèlement, nous avons souhaité renforcer la diffusion des connaissances scientifiques et lutter contre la désinformation climatique. Face à des enjeux qui concernent directement la sécurité, la santé et l'économie du pays, les décisions publiques doivent pouvoir s'appuyer sur une information fiable, accessible et fondée sur les faits. Cette démarche s'inscrit également dans une dimension européenne et internationale.

La meilleure politique d'adaptation reste encore de limiter autant que possible l'ampleur du changement climatique. L'origine du dérèglement climatique se trouve dans émissions de CO₂, essentiellement issues des énergies fossiles.

J'ai précédemment obtenu le soutien du gouvernement fédéral pour représenter la Belgique lors de la première conférence internationale consacrée à une sortie progressive, pragmatique et socialement juste des énergies fossiles, organisée à Santa Marta. J'y ai joué, du reste, un rôle actif.

Depuis cette conférence qui a réuni une soixantaine de pays, les pays du Benelux ont exprimé le souhait de travailler sur un cadre commun qui permette la programmation structurée et structurelle de la sortie progressive des énergies fossiles à l'horizon 2050. Nous espérons que l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal puissent rejoindre notre dynamique afin de soumettre une proposition au Conseil européen.

Par ailleurs, j'ai décidé d'apporter un soutien financier à l'organisation de la Conférence européenne sur l'adaptation au changement climatique, tenue à Bruxelles, au cours de laquelle la Déclaration de Bruxelles a été remise au Commissaire européen chargé du climat, Wopke Hoekstra, afin de contribuer aux réflexions sur le futur cadre européen en matière d'adaptation. La Belgique a vocation à alimenter le débat européen et international en collaboration étroite avec les pays du Benelux.

Enfin, dans le cadre de mes compétences en matière de mobilité, dès juillet 2025, la SNCB a installé des points d'eau potable dans plus de 80 gares belges. Je soutiens également les décisions prises par la SNCB et Infrabel lorsque celles-ci activent leur plan canicule. Celui-ci permet notamment de prendre, à titre préventif, la décision de ne pas faire circuler certains trains qui ne sont pas équipés du système d'air conditionné. Si vous entrez dans la cabine de pilotage d'un train où il n'y a pas d'air conditionné, vous vous rendrez compte que c'est humainement impossible d'assurer ses responsabilités.

Ainsi, lors de la dernière vague de chaleur, la SNCB a pris une mesure – certes impopulaire, mais nécessaire – en supprimant environ 200 trains qui n'étaient pas équipés de climatisation et en les remplaçant, dans la mesure du possible, par du matériel roulant plus récent ou par des bus de substitution. J'ai complètement assumé cette responsabilité lorsque la CEO de la SNCB m'a téléphoné pour savoir si j'étais d'accord avec cette décision.

Afin d'éviter que ce type de situation ne se reproduise et parce que nous savons que ces vagues de chaleur seront amenées à se répéter, j'ai validé aussi rapidement que possible, dans le respect des règles entourant la conclusion des marchés publics, la commande de nos prochains trains appelée "commande du siècle". Ceux-ci seront mieux adaptés aux fortes chaleurs, notamment grâce à la climatisation. Je rappelle qu'il s'agit d'un marché de 3,5 milliards d'euros. Au terme de l'exécution de cette commande, le nouveau matériel roulant sera entièrement équipé d'un système de climatisation.

L'infrastructure est également sensible à la chaleur: de fortes variations de température entraînent une

dilatation du métal. La température sur les rails peut être jusqu'à 20°C plus élevée qu'ailleurs. Il peut en résulter des serpentages de la voie. Infrabel a donc développé une série d'actions préventives afin de garantir la sécurité du réseau ferroviaire.

Parmi ces actions, je peux citer le contrôle des infrastructures ferroviaires – les voies, les aiguillages et les caténaires – ainsi que la climatisation des installations électriques et des *datacenters*. Infrabel identifie également les talus vulnérables au risque d'incendie. Les équipes sont mobilisées à tout moment et maintenues en *stand-by* pour intervenir rapidement en cas de problème.

Comme vous le comprenez, adapter nos infrastructures au changement climatique n'est donc plus une option, mais bien une condition indispensable pour garantir la continuité des services publics et protéger les usagers comme les travailleurs.

Afin d'alimenter le débat interfédéral, le cabinet a proposé aux entités, dans le cadre de leurs compétences respectives, de travailler sur 12 priorités – ce qui ne signifie pas qu'il n'en existe pas d'autres.

Premièrement, il importe de moderniser les alertes canicule. Il faut revoir les critères d'alerte afin d'intégrer les températures nocturnes, l'humidité de l'air, la durée des épisodes de chaleur et l'impact sanitaire réel des vagues de chaleur. Je me réjouis, à cet égard, de l'appel formulé par le ministre Vandenbroucke.

Deuxièmement, il s'agit de renforcer BE-Alert. Nous devons développer un système d'alerte renforcé permettant d'atteindre rapidement les citoyens et les publics les plus vulnérables lors des épisodes extrêmes, mais avec des messages utiles, compréhensibles, efficaces et efficaces.

Troisièmement, il convient de créer un réseau national de lieux de fraîcheur: identification et activation coordonnées des bâtiments publics accessibles à la population lors des périodes de chaleur intense. Comme dans d'autres pays, il faut que chacun puisse, à moins de dix minutes de chez soi, disposer d'un de ces lieux pour s'y réfugier en cas de besoin.

Quatrièmement, il faut déployer des points d'eau potable supplémentaires: installation de dispositifs temporaires dans les gares, centres-villes, pôles de mobilité, lieux touristiques et grands événements.

Cinquièmement, la résilience des infrastructures critiques doit être renforcée: adaptation des infrastructures de transport, de santé, d'énergie et des bâtiments publics aux températures extrêmes et aux autres risques climatiques.

Sixièmement, les travailleurs exposés à la chaleur doivent être mieux protégés: développement, avec les partenaires sociaux, de mesures spécifiques pour les travailleurs exerçant leur activité en extérieur et parfois aussi à l'intérieur.

Septièmement, la protection active des personnes vulnérables est nécessaire: renforcement des dispositifs de suivi et d'accompagnement des personnes âgées, des malades chroniques, des jeunes enfants, des femmes enceintes et des personnes sans domicile.

Huitièmement, l'adaptation thermique du patrimoine public est indispensable: accélération des investissements dans la ventilation, le refroidissement passif, l'isolation, les protections solaires et les toitures végétalisées. Reconnaissons que le *sale-and-lease-back* qui a été, à l'époque, mobilisé par le gouvernement Verhofstadt, ne nous facilite pas la tâche. Dans la plupart des cas, nous ne sommes même plus propriétaires de nos bâtiments.

Neuvièmement, il faut renforcer les capacités de la défense et de la protection civile: développement de moyens spécialisés pour les feux de forêt, les sécheresses prolongées et les autres conséquences des conditions météorologiques extrêmes.

Dixièmement, campagne nationale d'information et de sensibilisation: information coordonnée des citoyens sur les comportements à adopter, les lieux de fraîcheur disponibles et les dispositifs d'assistance existants, en parfaite et étroite collaboration avec les régions.

Onzièmement, clarification du cadre juridique applicable aux situations critiques: examen des mesures pouvant être activées rapidement dans les zones particulièrement exposées à certains risques climatiques.

Douzièmement, développement des infrastructures naturelles de résilience: renforcement des investissements en matière de végétalisation, d'ombrage urbain, de lutte contre les îlots de chaleur et de gestion durable de l'eau.

Quant à votre cinquième question sur les enseignements de la réunion interministérielle et les prochaines étapes. Cela répond également à plusieurs autres questions qui m'ont été posées. La réunion interministérielle que j'ai souhaité organiser constitue une étape importante dans la mise en œuvre de l'accord de gouvernement, comme vous l'avez compris.

Son objectif n'était pas de produire en quelques heures un plan d'action relatif aux phénomènes météorologiques extrêmes. Notre ambition était de réunir autour de la même table l'ensemble des niveaux de pouvoir concernés afin de partager un diagnostic commun, d'identifier les priorités et de définir une méthode de travail. Je tiens à souligner l'esprit constructif dans lequel cette concertation s'est déroulée. L'ensemble des cabinets représentés ont toujours contribué aux échanges. Certes, cette diversité d'acteurs reflète la réalité institutionnelle du pays et, face aux conséquences du changement climatique, aucun niveau de pouvoir ne dispose à lui seul de toutes les réponses.

Comme je l'ai expliqué la semaine dernière en séance plénière de la Chambre, les discussions ont permis de dégager plusieurs axes de travail. Un premier point concerne l'amélioration de notre capacité d'anticipation. Les phénomènes météorologiques extrêmes exigent des décisions rapides, fondées sur des données fiables et partagées. Nous avons dès lors convenu de travailler au renforcement de la coordination entre les différents systèmes d'observation, de prévision et d'alerte, afin que l'ensemble des autorités disposent d'une information commune lorsqu'une situation de crise survient. Nous avons également discuté du développement d'un réseau de lieux de fraîcheur. La ministre Matz a d'ailleurs d'ores et déjà posé un premier jalon en annonçant l'ouverture gratuite des musées fédéraux au public durant cette période. Je tiens également à saluer les initiatives qui ont été évoquées concernant la réduction du prix d'accès aux piscines, ramené à un euro.

Une mobilisation plus rapide de la Défense et de la protection civile a également été avancée, conformément à ce que prévoit l'accord de gouvernement. Je m'entretiendrai prochainement avec le ministre Francken sur ce sujet. Chacun des cabinets est désormais chargé de travailler sur ce dossier dans le cadre de ses compétences propres.

La protection des travailleurs a également été identifiée comme un enjeu majeur. Un engagement a été pris afin de renforcer la sensibilisation, notamment au travers d'une campagne annuelle destinée aux employeurs, aux travailleurs et aux indépendants concernant les risques liés aux fortes chaleurs et les règles de prévention applicables. Les participants ont également souligné la nécessité de poursuivre les travaux visant à améliorer la coordination des services de secours et des moyens fédéraux mobilisables en cas de catastrophe météorologique extrême. Là encore, l'objectif n'est pas de modifier les compétences existantes, mais de garantir que les différents dispositifs puissent fonctionner de manière fluide lorsque la situation l'exige.

Au-delà de ces premières mesures, un constat s'est imposé à l'ensemble des participants: les décisions publiques devront, plus encore qu'aujourd'hui, s'appuyer sur les connaissances scientifiques. C'est pourquoi je solliciterai du CERAC un rapport contenant des recommandations actualisées pour faire face aux conditions météorologiques extrêmes, telles que les vagues de chaleur et les tempêtes qui ont suivi, dont nous avons tous été témoins, sans s'y limiter. Ce rapport portera également sur les mesures de coordination à prendre au niveau interfédéral afin d'éclairer les décisions publiques sur la base des meilleures connaissances scientifiques disponibles. Ce rapport sera, bien entendu, communiqué dès sa réception à l'ensemble des autorités compétentes. Il constituera une pièce maîtresse qui devra faire l'objet d'un débat et d'une concertation.

En parallèle, je solliciterai le même CERAC, conformément aux engagements de l'accord de gouvernement, afin qu'il mette à jour son étude concernant l'identification, en collaboration avec les régions, des domaines nécessitant des efforts supplémentaires en matière d'adaptation au changement climatique. Nous attendons l'approbation du procès-verbal d'ici la fin de cette semaine et rédigerons

ensuite une note d'approbation à l'attention du gouvernement fédéral. Je considère cette décision comme essentielle. Les conséquences du changement climatique évolueront au cours des prochaines décennies. Les réponses publiques devront évoluer avec elles. La science doit donc rester le socle sur lequel nous construisons nos politiques d'adaptation.

Enfin, les échanges ont également permis d'ouvrir une réflexion sur le financement de ces politiques. Adapter notre pays représentera des investissements importants. Ces investissements concernent la protection des infrastructures, la résilience des réseaux, la prévention des risques ou encore la sécurité des citoyens. Ils permettent d'éviter, demain, des coûts humains, économiques et budgétaires beaucoup plus élevés.

Dans ce contexte, plusieurs participants ont estimé qu'il convenait de poursuivre la réflexion sur la manière dont ces investissements pourraient être mieux pris en compte dans le cadre budgétaire européen, sans préjuger des positions qui seront arrêtées par le gouvernement. Il existe un intérêt partagé à examiner la façon dont les investissements qui renforcent durablement la résilience de nos sociétés pourraient être distingués des dépenses de fonctionnement courantes.

C'est la raison pour laquelle nous devons ouvrir le débat au niveau européen sur une meilleure prise en compte de ces investissements d'adaptation dans les règles budgétaires de l'Union. Les travaux engagés lors de cette réunion ne s'arrêtent donc pas à cette première concertation. Ils se poursuivront dans les prochains mois afin d'aboutir à un plan interfédéral qui respecte les compétences de chacun, tout en renforçant la capacité collective du pays à faire face de manière coordonnée aux conséquences du changement climatique.

Quant à l'évaluation des précédentes vagues de chaleur, c'est aussi une question qui a été posée. Les vagues de chaleur et les pics d'ozone de l'été 2003, qui ont coûté la vie à près de 45 000 personnes en Europe, ont constitué une véritable prise de conscience. Ils ont démontré que les épisodes de fortes chaleurs et les pics d'ozone entraînent une surmortalité importante.

La mortalité ne représente toutefois que la partie émergée de l'iceberg. Les effets sur la santé sont beaucoup plus larges et parfois plus difficiles à mesurer. Tous les groupes d'âge sont concernés, même si certains facteurs augmentent la vulnérabilité, notamment les comorbidités, l'isolement social, une situation socioéconomique défavorisée, un logement mal isolé ou encore le grand âge. Or, ces vagues de chaleur deviennent de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses.

Face à cette évolution, le plan d'action national environnement-santé (NEHAP) a développé un plan d'action spécifique reposant sur trois phases: vigilance, avertissement et alerte. Les critères d'entrée et de sortie de ces différentes phases sont établis exclusivement sur base de leur impact sur la santé.

Chaque année, à l'issue de la période d'activation du plan pics d'ozone et fortes chaleurs, une évaluation est réalisée. En ce qui concerne l'épisode exceptionnel que nous venons de connaître, je demanderai à la prochaine conférence interministérielle Environnement-Santé du 14 juillet – que je préside – de lancer sans attendre une évaluation spécifique de cette vague de chaleur exceptionnelle. Cette évaluation devra permettre de moderniser les seuils de déclenchement des différentes phases du plan, d'améliorer le suivi du monitoring et de renforcer la communication à destination des citoyens.

L'objectif de cette évaluation n'est donc pas de constater ce qui s'est passé, mais de tirer toutes les leçons possibles de cet épisode afin que notre pays soit mieux préparé lors des prochaines vagues de chaleur qui, selon les scientifiques, seront plus fréquentes et plus intenses.

En conclusion, la politique climatique du 21^e siècle ne consiste plus uniquement à réduire nos émissions, mais également à préparer nos sociétés à vivre dans un climat qui change déjà. Réussir cette transition suppose une même méthode: s'appuyer sur la science, investir plutôt que réparer et agir ensemble dans le respect des compétences de chacun. Mieux vaut prévenir que guérir.

Le changement climatique nous impose en effet aujourd'hui un double devoir: le premier est de poursuivre sans relâche la politique destinée à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Cette ambition demeure indispensable. Elle est au cœur des engagements européens et internationaux que la Belgique continue de soutenir. Le second est de préparer notre pays aux conséquences d'un changement climatique dont les effets se font déjà sentir aujourd'hui: atténuation et adaptation ne

s'opposent pas, elles sont complémentaires.

Dans ce contexte, le rôle du gouvernement fédéral est clairement défini. Il consiste à exercer pleinement les compétences qui lui sont confiées, à soutenir les politiques menées par les autres niveaux de pouvoir lorsque cela relève de ses responsabilités, et surtout à favoriser la coopération lorsque les défis dépassent les frontières institutionnelles. C'est exactement le sens de l'initiative que j'ai prise, comme vous l'avez compris.

Le plan interfédéral prévu par l'accord de gouvernement n'a pas vocation à remplacer les stratégies régionales ni à créer un niveau supplémentaire de décision. Il vise à renforcer la cohérence de notre action collective, à partager les connaissances scientifiques, à mieux coordonner les dispositifs existants et à préparer ensemble notre pays à des phénomènes qui seront, selon l'ensemble des experts, plus fréquents et plus intenses au cours des prochaines décennies. Je suis convaincu que cette approche est la bonne.

Les citoyens n'attendent pas que les différents niveaux de pouvoir débattent de leurs compétences lorsqu'il survient une catastrophe naturelle. Ils attendent que chacun exerce pleinement les siennes et que nous soyons capables d'agir ensemble lorsque la situation l'exige. Les citoyens ne jugeront d'ailleurs pas les responsables politiques sur la manière dont les compétences sont réparties, mais bien sur la capacité à protéger leur santé, leur sécurité, leur qualité de vie et leur vie même.

C'est cette responsabilité qui guide l'action du gouvernement et qui continuera à guider la mienne. Et c'est précisément l'esprit de notre accord de gouvernement. C'est également l'esprit dans lequel j'entends poursuivre ce travail avec l'ensemble des gouvernements du pays. Car préparer la Belgique aux conséquences du changement climatique n'est pas une responsabilité qui incombe à un seul niveau de pouvoir. C'est, je le répète, une responsabilité collective.

01.16 Lotte Peeters (N-VA): Dank u wel voor uw zeer uitgebreide antwoord, mijnheer de minister.

U hebt opgehelderd welke coördinatierol u voor ogen hebt. Het is begrijpelijk dat u, aangezien er verschillende federale en gewestelijke ministers betrokken zijn, een coördinerende rol wilt opnemen. Alleen wijzen wij u er nogmaals op dat het zeker aan de deelstaten is om hun verantwoordelijkheden op te nemen.

Wij zijn alvast heel tevreden dat u een initiatief uit het regeerakkoord ook in uw brief opneemt en daar samen met uw collega-minister Quintin werk van maakt, namelijk de versterking van BE-Alert. Het systeem moet inderdaad niet alleen bij hittegolven, maar in allerhande noodsituaties op punt staan.

Ten slotte, in het tiende punt van uw twaalfpuntenprogramma argumenteert u dat er via een nationale informatie- en sensibiliseringscampagne over gedrag, koele plekken en ondersteuningsmaatregelen bij extreme hitte moet worden gecommuniceerd. Daar plaats ik toch wat vraagtekens bij. Immers, de communicatie van de deelstaten staat zeker wat Vlaanderen betreft – ik kan enkel voor Vlaanderen spreken – volledig op punt. Ik verwijs naar de website warmedagen.be via het departement Zorg. Ik neem aan dat dat ook wel het geval zal zijn in Wallonië. Op die website is gratis campagnemateriaal voorhanden en worden lokale acties opgelijst, zodat lokale bestuurders inspiratie kunnen opdoen. U kondigt aan dat er jaarlijks een federaal gecoördineerde nationale communicatie- en sensibiliseringscampagne komt, maar is de inzet van mensen en middelen op dat vlak wel nuttig? Ik hoop alvast dat dat op interfederaal niveau wordt besproken. Als sensibiliseringscampagnes nationaal worden gelanceerd, dan zouden we beter bij het departement Zorg erop aandringen om daarmee te stoppen, anders betaalt u twee keer en zet u tweemaal personeel in voor dezelfde communicatie.

Waarin ik u wel kan volgen, is uw stelling dat er op federaal niveau gecommuniceerd zal moeten worden over de openstelling van federale overheidsgebouwen. Dat is uiteraard wel een taak van de federale overheid. Voor de rest kan er perfect worden verwezen naar het communicatiemateriaal dat via de gewestelijke departementen al beschikbaar is.

We zullen het dossier samen met u verder opvolgen en erover waken dat de gewesten, zoals ik daarnet bij mijn inleiding uiteenzette, de nodige autonomie behouden om vooral in samenwerking met de lokale besturen concrete acties te ondernemen. Zodra we merken dat die taak op federaal niveau wordt overgenomen, zullen we ervoor pleiten om die bij de deelstaten af te bouwen. We doen dat liever niet,

maar de deelstaten zullen anders ook betalen voor dezelfde communicatie.

01.17 Sam Van Rooy (VB): Mijnheer de minister, ik dank u voor uw uitgebreide antwoord.

Vooreerst spreek ik er mijn waardering over uit dat u als een van de weinige ministers steeds luistert wanneer parlementsleden spreken.

Dat gezegd zijnde, laat ik opmerken dat de kostprijs van klimaatadaptatie vele malen lager ligt, met een factor 6 tot 7, dan de kostprijs van de drastische CO₂-reductie, de zogenaamde klimaatneutraliteit. Bovendien is klimaatadaptatie effectief en efficiënt. Ik merk dat u en de regering-De Wever het geweer nog altijd niet volledig van schouder willen veranderen en stoppen met de verspilling van belastinggeld aan CO₂-reductiemaatregelen. Stop de aanval op onze economie. Stop met het afbreken van onze welvaart in naam van het krampachtig proberen te regelen van de aardse temperatuur of de temperatuur in België. De mens is God niet, beste politici.

Hou u als overheid louter en alleen bezig met het infrastructureel en bouwkundig inspelen op klimatologische veranderingen en weerpatronen en, vooral, bescherm de zwakkeren en zeker de ouderen in onze samenleving door voor de nodige verkoeling te zorgen. Van de vele miljarden euro's die opeenvolgende regeringen decennialang hebben verspild aan hysterisch CO₂-beleid, kan aan alle burgers, winkelcentra, horecazaken en bedrijven in dit land levenslang airconditioning worden gegeven en nog veel meer. In plaats van miljoenen euro's belastinggeld te geven aan het planten van bomen in Afrika zou de regering beter focussen op de mensen in onze samenleving, zodat zij zich kunnen verkoelen tijdens hete zomers of verwarmen tijdens koude winters. Dat is voor mij de conclusie van het debat hier. In landen als de VS, Japan en Israël is airconditioning al vele jaren ingeburgerd. Daar probeert men niet het klimaat te regelen via CO₂-uitstoot, maar kiest men gewoon voor het gezond verstand.

Tot slot, nog dit. Als de regering wil dat mensen in de zomermaanden verkoeling kunnen vinden in parken, aan onze kust, in recreatiedomeinen en in openbare zwembaden, dan moet ze er eindelijk eens voor zorgen dat het klimaat daar aangenaam is, zeker ook voor jonge dames en gezinnen. Dan heb ik het dus niet over het weer. Met andere woorden, ik vraag om nultolerantie voor het jongerentuig, mijnheer de minister. Iedereen weet over wie ik het heb.

01.18 Hervé Cornillie (MR): Merci, monsieur le ministre, pour votre réponse.

Certes, vous écoutez les parlementaires, mais j'ai aussi vu que vous aviez lu votre réponse. En tout cas, l'essentiel, au regard des questions que nous avons pu nous poser, est que vous ayez réaffirmé votre engagement dans le cadre de l'accord de majorité. C'est tout à fait légitime et s'inscrit dans le respect des compétences de chacun. Il est bien évidemment nécessaire d'encourager tout ce qui apportera une meilleure gouvernance en vue d'une meilleure efficacité. Évitions aussi de tomber dans des communications parfois un peu ridicules. Je ne vise pas spécialement la vôtre, mais rappeler qu'il faut boire de l'eau quand il fait chaud relève tout de même du bon sens! C'est un peu comme rappeler qu'on ne met pas un chat dans un micro-ondes ou un enfant dans une machine à laver. Certains l'ont d'ailleurs relevé: c'est une question de bon sens, même si je le perçois différemment de quelques autres.

01.19 Patrick Prévot (PS): Pour débiter, monsieur le ministre, je vais paraphraser une citation que vous avez fait votre voici quelques jours. Quand j'entends certains collègues, j'ai l'impression que, lorsque le sage montre l'urgence climatique, l'idiot accuse les étrangers. J'ai quand même, à nouveau, entendu ici d'énormes bêtises.

En ce qui vous concerne, je ne sais pas si c'est l'influence de la Coupe du Monde ou l'attitude des Diables Rouges, mais je vous trouve très *corporate* et très *fair-play*. J'en veux pour preuve votre attitude à l'égard de votre collègue, le ministre Clarinval, qui n'avait pourtant pas hésité à vous qualifier d'opportuniste. Malgré cela, votre réponse était très policée. Je ne dis pas que votre réponse n'était pas engagée, mais elle était très policée. Vous êtes resté dans les clous. Vous avez rappelé ce que vous aviez déjà entrepris. Vous nous avez expliqué, vu notre manque d'informations, ce que vous souhaiteriez mettre en œuvre. Je ne vous cache pas que nous restons quelque peu sur notre faim, car nous en sommes encore au stade des déclarations d'intention. Si je suis prêt à vous accorder ma confiance, notamment parce que nous nous connaissons depuis de nombreuses années, je reste

malgré tout très dubitatif quant à l'attitude de certains de vos collègues.

Vous avez mentionné votre prochaine rencontre avec le ministre Francken. Je ne sais pas si elle se tiendra autour d'une table de travail ou les pieds dans une piscine, une bière à la main, mais, dans un cas comme dans l'autre, j'ai le sentiment que vous allez devoir ruser ou, en tout cas, faire œuvre de persuasion pour lui faire comprendre que l'urgence climatique est à nos portes. Il n'est plus moins une, il est l'heure. Il est donc temps de passer à l'action et de prendre pleinement les mesures qui s'imposent.

La semaine dernière, en commission de l'Intérieur, nous avons débattu pendant près de deux heures au sujet de l'ordre des travaux. À cette occasion, avec mon groupe, j'avais demandé que nous puissions organiser des auditions associant le premier ministre, ainsi que l'ensemble des ministres qui se sentaient concernés, de près ou de loin, par l'urgence climatique. J'avais également souhaité que nous puissions entendre le Centre de crise, qui nous avait récemment prodigué ses si précieux conseils durant l'épisode caniculaire que nous venons de traverser. Cette demande m'a été refusée. J'avais la naïveté de penser que la Belgique avait besoin d'un capitaine qui tienne la barre. Le premier ministre s'est plutôt contenté d'être le rat qui fuit et a refusé d'assurer cette coordination.

Les arguments qui m'ont été avancés par votre majorité – pas par le gouvernement, mais par les députés de votre majorité – ont été quand même pour le moins cyniques. Aucun argument de fond! Personne n'a réussi à me dire pourquoi il n'était pas indispensable d'avoir ce débat. Je suis content, du reste, que nous l'ayons aujourd'hui avec vous. Cependant, j'aurais apprécié que nous puissions entendre aussi le chef du gouvernement s'exprimer, ainsi que les différents ministres de la majorité Arizona.

J'ai entendu des expressions assez particulières, voire lunaires. M. Ducarme, par exemple, a dit qu'il refusait, à titre personnel, ma demande, non pas parce qu'elle n'était pas judicieuse sur le fond, mais parce qu'il n'aimait pas le ton que j'avais employé lors de mon intervention. C'était évidemment lunaire. Comme je le lui ai dit, quand on veut se débarrasser de son chien, on l'accuse d'avoir la rage. C'était, en tout cas, très particulier de ne pas recevoir le soutien de l'Arizona pour organiser ces auditions.

Je déplore malheureusement que votre parti, Les Engagés, n'ait pas suivi ni soutenu cette demande qui me paraissait légitime. Les députés de votre parti ne l'ont pas compris, mais je pense que cela aurait peut-être pu vous aider dans votre démarche. Cela aurait en effet mis le premier ministre et vos différents collègues ministres face à leurs responsabilités. Ils auraient ainsi été obligés de sortir du bois, de s'inquiéter ou, en tout cas, de faire semblant de s'inquiéter de la thématique. En tout cas, il y aurait eu une expression qui aurait pu être utilisée – quelle qu'elle soit, d'ailleurs. Soit ils auraient confirmé tantôt leur climato-scepticisme, tantôt leur dédain, tantôt leur cynisme. Soit ils auraient peut-être été galvanisés par ces auditions. Peut-être se seraient-ils même sentis investis d'une mission et auraient-ils été vos soutiens de demain. Mais cette demande m'a été refusée. Je ne vais évidemment pas vous en tenir rigueur, puisque vous avez accepté ce débat, qui a lieu aujourd'hui. C'est très bien comme cela.

J'ai encore quelques réflexions, et puis j'en terminerai, monsieur le président, chers collègues.

L'un des enseignements de la réunion interfédérale, vous l'avez dit et je vous cite pour ne pas déformer vos propos, c'est que: "Les décisions publiques devront s'appuyer sur l'expertise scientifique". Nous ne demandons évidemment rien de plus. Des femmes et des hommes bien plus intelligentes et intelligents que nous – même additionnés – dans cette salle produisent des rapports sur lesquels l'idiot s'assoira, mais que celui qui souhaite prendre ses responsabilités devra prendre en considération.

Je me permets une petite digression, mais j'aimerais aussi que, pour d'autres textes de loi, le gouvernement s'y tienne. Les décisions publiques et politiques doivent s'appuyer sur l'expertise scientifique. Ce débat a été éconduit, notamment par Ismaël Nuino, le président de la commission, qui s'est appuyé sur un article du Règlement de la Chambre oublié même par les plus aguerris d'entre nous. Sur le dossier IVG, c'est aussi ce que nous demandons: entendons les expertes et les experts, les femmes et les hommes qui savent mieux que les politiques. À nous, ensuite, représentants politiques, de relayer et de prendre en considération cette expertise, en la faisant nôtre, et de voter les textes. Je parle évidemment ici du droit des femmes à disposer librement de leur corps, mais le sujet du jour est évidemment l'enjeu climatique.

Je vous remercie pour l'ensemble de vos réponses. Je vous souhaite beaucoup de courage, parce que je pense que ce ne sera pas facile avec cette majorité. Même si je reste intimement persuadé que le premier ministre doit être le capitaine à la barre, piloter et coordonner les différents niveaux de pouvoir, en les respectant bien évidemment, à défaut de grives, on se contente de merles. Ce n'est pas très sympathique pour vous, mais vous serez donc mon merle du jour et, en tout cas, le seul auquel je crois encore aujourd'hui pour l'enjeu important du défi climatique. J'espère que vous pourrez faire bouger les lignes au sein de votre gouvernement. C'est tout le mal que je vous souhaite. Mais, pour l'instant, j'ai tout de même du mal à croire que vous pourrez avancer efficacement avec un gouvernement aussi attentiste.

01.20 Roberto D'Amico (PVDA-PTB): Je vous remercie, monsieur le ministre, pour vos réponses.

Il s'agissait surtout d'un constat des conséquences du changement climatique. Vous avez répété les éléments qui nous avaient déjà été présentés par le CERAC dans cette commission concernant les risques auxquels notre pays est trop peu préparé.

Et c'est précisément pour faire face à ce manque de préparation que nous avons besoin d'un plan interfédéral pour répondre au réchauffement climatique. Vous aviez déjà regretté, l'année passée, le manque d'enthousiasme de la part de vos partenaires politiques. Vous ne pouvez pas vous limiter à tirer la sonnette d'alarme une fois par an, en été, lorsque les effets du changement climatique sont plus visibles.

Nous avons besoin d'une politique bien plus volontariste et d'investissements bien plus importants dans nos infrastructures, dans la transition énergétique, dans nos transports en commun, dans la rénovation du bâti, et dans les soins de santé.

Or, à l'inverse, vous acceptez une politique austéritaire qui met la pression sur nos services publics et nous empêche de prendre sérieusement en main l'enjeu climatique. Cette politique austéritaire s'applique à tous les secteurs de notre société à l'exception des dépenses militaires qui, elles, peuvent exploser et ont d'ailleurs encore accentué le réchauffement climatique.

Vous pouvez venir présenter ici votre engagement pour le climat, mais il faut des actes. Et aujourd'hui, les actes posés par ce gouvernement favorisent la guerre et le réchauffement climatique. C'est beaucoup moins poétique que mon camarade Prévot, mais je terminerai ainsi.

01.21 Marc Lejeune (Les Engagés): Je vous remercie, monsieur le ministre, pour vos réponses, pour votre ambition – dont ne doutons pas –, votre plan et votre volonté. Il est vrai que le chantier est immense, et il faut le rappeler ici.

Demain, même avec un coup de baguette magique, vous ne ferez pas baisser les températures, vous ne ferez pas pleuvoir. Mais le changement climatique, comme vous l'avez souligné dans l'ensemble de votre exposé, touche tous les domaines de notre vie.

Vous avez également rappelé que, malheureusement, ce réchauffement climatique divise notre société. Nous ne sommes pas tous égaux face à la chaleur: certains n'ont pas les moyens de le faire, certains vivent dans des logements qui devraient être mieux isolés, d'autres n'ont pas les moyens d'avoir une piscine.

En tout cas, j'ai été très heureux d'entendre votre plan et votre campagne en 12 points, mais surtout votre volonté d'élaborer un plan interfédéral. C'est évidemment la seule manière crédible d'aborder le climat dans toutes ses dimensions. Le climat dépasse les frontières, comme vous l'avez suffisamment rappelé. Un plan interfédéral a donc tout son sens, et j'espère qu'il sera entendu. En tout cas, je sais que vous faites tout pour qu'il le soit.

Je vous assure que nous apprécions ici votre approche réaliste et pragmatique, qui est un peu votre ADN: pragmatique, concret et centré sur l'essentiel.

Je terminerai en répétant que nous ne serons pas jugés sur la manière dont les compétences sont réparties, mais sur notre capacité d'agir, chacun et chacune à la place où nous nous trouvons, avec la même volonté de lutter contre le changement climatique. Soyons donc tous responsables.

01.22 **Phaedra Van Keymolen** (cd&v): Ik wil u bedanken voor de toelichting en de antwoorden, mijnheer de minister. We weten allemaal dat we voor grote uitdagingen staan, op elk niveau. Ik hoop dat u zult slagen in uw opzet en ik wens u veel succes.

01.23 **Jeroen Van Lysebettens** (Ecolo-Groen): Dank u wel voor uw uitvoerig antwoord, mijnheer de minister.

Ik zal misschien eerst met het positieve beginnen. In de dorre woestijn van Arizona bent u een schaarse stem die toch nog enige klimaatverantwoordelijkheid probeert op te nemen. Dat is op zich een goede zaak. Ik ben het echter eens met de heer Prévot wanneer hij zegt dat we een lijst van intenties hebben gehoord. De vraag zal natuurlijk zijn in welke mate die zullen worden geconcretiseerd. Sta mij toe daar enigszins aan te twijfelen. Ik geef twee concrete voorbeelden die mij sterken in die twijfel.

Ten eerste, u hebt gesproken over de versterking van BE-Alert. Dat vind ik een goede zaak. Dat moet absoluut gebeuren. Tegelijkertijd bespaart uw collega, minister Matz, op de werking van het KMI, terwijl dat net zorgt voor de waarschuwingen via BE-Alert over hitte en extreme weersomstandigheden. We dreigen dus een waarschuwingssysteem uit te bouwen, terwijl de onderliggende infrastructuur die moet waarschuwen voor extreme weersomstandigheden door uw regering wordt wegbespaard. Dat staat natuurlijk op gespannen voet met de ambities die u binnen de federale regering naar voren schuift.

Ten tweede, internationale samenwerking en verantwoordelijkheid zijn absoluut ook een positieve zaak. Ik denk dat de grote verdienste van het IPCC en de Verenigde Naties erin bestaat dat we tot internationale akkoorden komen die ook afdwingbaar zijn. Tegelijkertijd blokkeerde minister Bihet vorige week, op de top in Luxemburg, een verbod op en een uitfasering van methaangas. Methaan is nochtans een veel sterker broeikasgas dan CO₂. Ook dat is opnieuw een illustratie van de beperkte slagkracht die u als minister van Klimaat binnen deze regering hebt. Als u al van die beslissing op de hoogte was, dan hebt u die in elk geval niet kunnen tegenhouden. Ze gaat bovendien rechtstreeks in tegen het discours dat u vandaag brengt.

Daarom doe ik u, mijnheer de minister, met het reces in aantocht een warme oproep. Verman u en versterk uzelf, zodat u de goede intenties die u hebt ook daadwerkelijk kunt waarmaken binnen de arizonaregering.

01.24 **Sarah Schlitz** (Ecolo-Groen): Merci monsieur le ministre pour vos réponses.

J'entends la volonté d'avancer concrètement sur une dizaine d'axes. C'est plutôt une bonne chose. Néanmoins, je déplore quand même la manière dont cette séquence s'est déroulée. Je pense que cela traduit un contexte politique qui surfe sur des populismes, où on agit davantage en faisant des calculs électoraux plutôt qu'en réagissant à une situation de crise et d'urgence qui demande des actions concrètes sur le court, le moyen et le long terme. Parce qu'en fait, ici, j'ai l'impression que chacun a joué sa partition et se dit finalement qu'il s'en sort plutôt bien.

On a donc les nationalistes flamands qui ont fait les nationalistes flamands et qui ont cajolé un électorat nationaliste flamand, en estimant que la Flandre faisait toujours mieux que le fédéral et que le fédéral n'avait rien à lui dire et que, de toute façon, ils géraient très bien comme ça. Et puis on a les libéraux francophones, qui ont commencé à faire d'abord la même chose que la N-VA en disant "Non, on ne va pas venir à votre réunion". Puis finalement, ils se sont rétractés, tout en disant qu'il ne fallait sûrement pas en remettre une couche en matière de réglementation, parce que nos entreprises en souffrent déjà beaucoup trop.

Mais est-ce qu'ils se rendent compte de la souffrance et des difficultés face auxquelles nos entreprises sont confrontées, avec les épisodes climatiques que nous rencontrons aujourd'hui et que nous continuerons de rencontrer extrêmement fréquemment dans les années qui viennent? Ce risque-là doit être intégré dans le logiciel des libéraux également. Sinon, vous allez passer à côté de mesures absolument nécessaires pour protéger notre économie, pour protéger nos emplois et, évidemment, pour protéger nos travailleurs et nos travailleuses. Cet élément n'est absolument pas intégré dans la réflexion de certains qui doivent vraiment mettre à jour leur logiciel. Parce que là, on est à côté de la plaque.

Et puis, alors, on a Les Engagés, qui disent partout, dans la presse, en commission, au Parlement: "Mais nous, on aimerait bien, vous savez, on aimerait bien, mais nos partenaires de majorité, ils ne veulent pas. On voudrait bien avancer. Regardez ces accords de majorité que nous avons négociés – ça c'est moi qui le rajoute –, ils ne nous permettent pas d'aller plus loin et de faire ce qu'il faudrait faire, ce qu'il faudrait faire pour faire face, pour anticiper les conséquences du dérèglement climatique et protéger la population."

Aujourd'hui, vous nous citez un certain nombre de mesures. En fait, le premier ministre ne fait qu'une chose, c'est essayer de ramener à l'agenda politique, en top priorité, les questions budgétaires. Et avec le premier ministre, c'est quoi? C'est toujours le budget pour le budget. Et donc, on dirait qu'il ne vit que pour le budget. Mais un budget, c'est un outil pour résoudre des problèmes auxquels il est confronté en tant que premier ministre. Et ça, on ne l'entend jamais. Comment est-il possible, alors que nous recevons les données du comité de monitoring, d'avoir un premier ministre qui réagit uniquement par des données chiffrées à des données chiffrées sans intégrer dans sa réflexion l'enjeu du dérèglement climatique? Nous savons pourtant aujourd'hui que ne pas investir coûtera cinq fois plus cher aux générations futures.

C'est également inconséquent d'un point de vue budgétaire. Car un budget est un instrument pour répondre à des enjeux, des priorités et des problématiques qui impactent notre population, et le dérèglement climatique en est une. J'espère donc que vous mettrez tout en œuvre pour que cette question s'invite à la table des négociations budgétaires car c'est de cela dont nous aurons besoin. Sans cela, je me demande bien avec quels moyens vous pourrez prendre vos mesures quand on sait que vous prévoyez déjà de couper 680 millions dans le budget de la SNCB alors que c'est un outil essentiel pour la transition.

On nous dit que les nouvelles technologies permettront de résoudre la crise. Mais nous en disposons déjà. Il convient maintenant de les déployer et de mettre en place les politiques publiques pour qu'elles puissent produire leurs effets: isoler les bâtiments et faire en sorte que les habitations soient vivables. C'est ce dont nous avons besoin aujourd'hui et nous avons la capacité de le faire. Nul besoin d'investir des milliards dans la fission nucléaire, ça nous n'en avons pas besoin. Si Les Engagés veulent jouer une carte utile, il s'agit d'inviter ce sujet à la table des négociations budgétaires et de remporter des victoires sans se contenter de visibiliser des batailles perdues.

Voilà ce que je vous demande, monsieur le ministre du Climat, pour les prochaines semaines qui s'annoncent ardues parce que vous allez devoir négocier par temps chaud. Vous serez peut-être dans des locaux climatisés mais les citoyens, eux, continueront dans les semaines qui viennent à vous alerter sur la violence des conséquences du dérèglement climatique qu'ils subissent.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

De **voorzitter**: Vraag nr. 56016846C van de heer De Smet wordt uitgesteld.

02 Question de Sarah Schlitz à Jean-Luc Crucke (Mobilité, Climat, Transition environnementale et Développement durable) sur "Le rapport sur les subsides néfastes au climat et à l'environnement" (56017332C)

02 Vraag van Sarah Schlitz aan Jean-Luc Crucke (Mobiliteit, Klimaat, Ecologische Transitie en Duurzame Ontwikkeling) over "Het rapport over de subsidies die schadelijk zijn voor het klimaat en het milieu" (56017332C)

02.01 Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre,

Depuis plusieurs années, la Commission européenne invite les États membres à identifier et supprimer progressivement les "subsides néfastes pour l'environnement" (Environmentally Harmful Subsidies). Concrètement, il s'agit de:

- recenser les aides publiques qui encouragent des activités polluantes;
- évaluer leur coût budgétaire;
- mesurer leurs effets climatiques et environnementaux;
- proposer un calendrier de réforme ou de suppression progressive.

Par "subside néfaste", la Commission distingue des catégories telles que:

- les subsides aux combustibles fossiles;*
- certaines aides énergétiques incompatibles avec les objectifs climatiques;*
- des aides non énergétiques nuisibles à l'environnement et à la nature (transport, agriculture, fiscalité, etc.).*

L'objectif de la commission est de réduire les émissions de GES et d'éviter que l'argent public ne finance des activités contraires aux objectifs climatiques et environnementaux. Dans ce cadre, la Commission a développé, avec les administrations nationales, une méthodologie commune pour identifier ces aides qui doivent dorénavant être cartographiées de façon transparente et harmonisée.

La Belgique est souvent considérée comme en retard sur ce sujet et les subventions fossiles restent importantes dans notre pays, notamment via des mécanismes fiscaux.

Conformément à la demande de l'UE, le gouvernement fédéral a demandé au SPF Santé publique et Environnement d'établir un rapport sur les subsides néfastes.

À notre connaissance, ce rapport a été finalisé par l'administration mais il n'a pas encore été rendu public.

Pouvez-vous m'informer de l'état d'avancement de ce rapport? Où en est la définition du cadre méthodologique?

Quel calendrier vous êtes-vous fixé pour aboutir?

02.02 Jean-Luc Crucke, ministre: La Belgique participe effectivement à l'exercice européen relatif à l'identification des subsides potentiellement nuisibles à l'environnement dans le cadre du huitième programme d'action pour l'environnement (PAE) de l'Union européenne.

Tout d'abord, en ce qui concerne les subventions aux énergies fossiles, la Belgique en communique tous les deux ans un inventaire à la Commission européenne, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Plan national Énergie-Climat (PNEC). Par ailleurs, mon administration publie chaque année, en coordination avec l'administration des Finances, l'inventaire fédéral des subventions aux énergies fossiles. La cinquième édition a été publiée le 2 juillet 2026. Ces deux administrations viennent également d'achever une *spending review* évaluant l'impact des décisions fiscales adoptées en 2025 et identifiant des pistes de réforme concernant les subventions aux énergies fossiles. Ce rapport a été transmis au cabinet du ministre compétent pour la fiscalité et nous sera communiqué prochainement.

La suppression progressive de ces subventions constitue un levier important pour renforcer l'attractivité des alternatives durables et pour accompagner les ménages ainsi que les entreprises dans la transition énergétique. Dans cette perspective, nous œuvrons à la mise en place d'un *tax shift* visant, de manière aussi neutre que possible sur le plan budgétaire, à transférer progressivement la charge fiscale des énergies décarbonées, notamment l'électricité, vers les énergies les plus émettrices de carbone telles que le gaz naturel, le mazout, le diesel et l'essence.

S'agissant des autres subventions potentiellement nuisibles à l'environnement en dehors du secteur de l'énergie, les administrations compétentes ont effectivement participé à l'exercice interfédéral dans le cadre du huitième PAE. Cet exercice a permis de tester la méthodologie proposée par la Commission européenne et d'identifier un certain nombre de mesures nécessitant une analyse complémentaire. Toutefois, les travaux ont également mis en évidence plusieurs limites méthodologiques importantes.

La Belgique estime notamment que le cadre actuel ne tient pas suffisamment compte de la diversité des objectifs poursuivis par les politiques publiques, des enjeux de compétitivité et des arbitrages parfois nécessaires entre objectifs environnementaux, économiques et sociaux.

En outre, des lignes directrices européennes laissent encore une marge d'interprétation importante, ce qui soulève des questions de comparabilité entre États membres. Pour cette raison, la Belgique a décidé de poursuivre les concertations interfédérales et de porter ses préoccupations méthodologiques

auprès de la Commission européenne afin de contribuer à l'élaboration d'un cadre de rapportage plus robuste, plus harmonisé et plus opérationnel.

Mon objectif n'est donc pas de produire des listes dont la portée ou l'interprétation resterait incertaine, mais de disposer d'une méthodologie crédible permettant d'éclairer correctement les décisions publiques et d'assurer une utilisation cohérente des fonds publics. Un dernier mot concernant les énergies fossiles dont j'ai parlé au début de mon intervention. Les groupes de travail intercabineaux (IKW) à cet égard vont débiter.

02.03 Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Merci pour cette réponse, monsieur le ministre.

Votre coalition est en place depuis un an et demi et vous êtes toujours en train de travailler sur le cadre méthodologique de ce rapport, alors que vous cherchez des milliards chaque année. Il y a quand même ici une vraie marge budgétaire qui peut être dégagée à travers l'identification de ces subsides.

Par ailleurs, plus nous maintenons ces subsides, plus nous nous tirons une balle dans le pied, en termes de santé publique, en termes de crise climatique, mais aussi en termes d'impact budgétaire et sur notre économie. Je pense qu'aujourd'hui, il y a véritablement urgence à avancer sur cet aspect.

Nous avons reçu les derniers éléments en matière de subsides aux énergies fossiles en Belgique. On sait qu'ils s'élèvent à environ 13 milliards. J'espère que ce sujet sera à l'agenda des discussions budgétaires qui se poursuivent ici pendant l'été. L'inverse, à savoir qu'un gouvernement qui doit trouver des milliards ne se penche pas sur ces éléments-là, serait incompréhensible.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

De **voorzitter**: We komen al tot de laatste vraag, want de twee vragen van de heer Lejeune met nrs. 56017649C en 56017650C worden schriftelijk behandeld.

03 Vraag van Kurt Ravyts aan Jean-Luc Crucke (Mobiliteit, Klimaat, Ecologische Transitie en Duurzame Ontwikkeling) over "Het Belgische herstelplan in het kader van de Europese natuurherstelverordening" (56017624C)

03 Question de Kurt Ravyts à Jean-Luc Crucke (Mobilité, Climat, Transition environnementale et Développement durable) sur "Le plan de relance belge dans le cadre du règlement européen relatif à la restauration de la nature" (56017624C)

03.01 Kurt Ravyts (VB): Mijnheer de minister, op 18 augustus 2024 is de Europese natuurherstelwet, een Europese verordening, in werking getreden. Het doel van die natuurherstelwet is de achteruitgang van de Europese natuur af te remmen en, waar mogelijk, de natuur te herstellen. U herinnert zich ongetwijfeld de discussies daarover tijdens de vorige legislatuur, die toch wel stevig waren. België heeft zich bij de stemming in juni zelfs moeten onthouden, omdat de verschillende regeringen het niet eens waren. Ik denk aan de discussie tussen de ministers Khattabi en Demir.

De situatie is nu echter wat ze is. De lidstaten kregen twee jaar de tijd om hun nationale herstelplannen in te dienen. In die plannen moeten ze de Europese Commissie uitleggen hoe ze de doelstellingen van de natuurherstelwet zullen verwezenlijken.

Natuurherstel en biodiversiteit zijn voor 95 % gewestelijke bevoegdheden. Er zijn wel een aantal federale bevoegdheden, zoals het mariene milieu in de Noordzee, projecten als BiodiversiScape, de integratie van meer biodiversiteit in landschappen en gebouwen, groendaken op federale overheidsgebouwen en de nationale actieplannen voor bestuivers.

Ik vermoed dat er via de Vlaamse of Waalse regering een kosten-batenanalyse werd gemaakt van de impact, waarbij de federale elementen werden geïntegreerd. Wat was de betrokkenheid van de bevoegde federale diensten en administraties bij het openbaar onderzoek en de adviezen van de strategische raden in het kader van de totstandkoming van het nationale herstelplan?

Werd het federale luik al goedgekeurd door de ministerraad? Is het dossier al besproken in het Overlegcomité of tijdens de interministeriële conferentie Leefmilieu? Wat is de stand van zaken?

Volgende maand zijn die twee jaar immers eigenlijk al voorbij.

03.02 Minister **Jean-Luc Crucke**: De uitvoering van de Europese natuurherstelverordening gebeurt in België, zoals u terecht opmerkt, in een complexe institutionele context, waarbij de meeste bevoegdheden inzake natuurbeheer bij de gewesten liggen. Dat neemt niet weg dat ook de federale overheid haar verantwoordelijkheid neemt, binnen haar eigen bevoegdheden.

Wat de kosten-batenanalyse betreft, Vlaanderen heeft een analyse uitgevoerd voor de onderdelen die onder de gewestelijke bevoegdheden vallen. Voor de federale bevoegdheden, meer bepaald voor de herstelmaatregelen in het Belgische deel van de Noordzee, wordt een afzonderlijke sociaal-economische analyse uitgevoerd in het kader van het federale deelplan. Dat deelplan valt onder de bevoegdheid van minister Verlinden.

Wat de opmaak van het nationale herstelplan betreft, heeft de interministeriële conferentie Leefmilieu een coördinatiemechanisme opgezet waarbij de vier bevoegde administraties van het land samenwerken aan de voorbereiding van het plan. Momenteel worden vier deelplannen uitgewerkt – één federaal en drie gewestelijke – die vervolgens zullen worden samengebracht in een nationaal herstelplan dat aan de interministeriële conferentie Leefmilieu zal worden voorgelegd. Daarna zal ook een openbaar onderzoek worden georganiseerd. De federale overheid is actief betrokken bij deze werkzaamheden.

Voor het mariene luik gebeurt dit via de dienst Marien Milieu. Voor het terrestrische luik leveren de federale administraties bijdragen binnen hun bevoegdheden, onder meer via het programma BiodiversiScape. Via BiodiversiScape werken de federale overheid, de Regie der Gebouwen, Defensie, de NMBS en Infrabel samen aan de vergroening van federale terreinen en infrastructuur. Dat gebeurt onder meer door natuurvriendelijk beheer, de versterking van de groen-blauwe netwerken, de bestrijding van invasieve soorten en het beter integreren van biodiversiteit in investerings- en beheersbeslissingen. Op verschillende sites werden al concrete projecten gerealiseerd of opgestart.

Laat mij daarbij benadrukken dat natuurherstel niet alleen een biodiversiteitsdoelstelling is. Gezonde ecosystemen maken ons ook weerbaarder tegen de gevolgen van de klimaatverandering. Ze helpen ons bij de bestrijding van droogte, overstromingen en hitte-eilanden in stedelijke omgevingen. Investeren in natuurherstel is daarom niet alleen investeren in natuur, maar ook in de veiligheid, gezondheid en veerkracht van onze samenleving.

Het is precies vanuit die overtuiging dat ik constructief blijf samenwerken met de gewesten en de andere bevoegde federale collega's om tijdig tot een coherent Belgisch herstelplan te komen, dat voldoet aan onze Europese verplichtingen en tegelijk maximaal rekening houdt met de Belgische institutionele realiteit.

03.03 **Kurt Ravyts** (VB): Mijnheer de minister, ik dank u voor uw antwoord, waarmee ik verder aan de slag kan. Als ik uw antwoord goed heb beluisterd, zal men volgende maand nog niet klaar zijn met een Belgisch plan, wat vaak het geval is bij de implementatie van Europese procedures of procedures die Europees worden opgelegd. We volgen het verder op.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 16.37 uur.

La réunion publique de commission est levée à 16 h 37.

Schriftelijk behandelde mondelinge vragen

Questions orales traitées par écrit

De antwoorden werden door de minister van Mobiliteit, Klimaat en Ecologische Transitie, belast met Duurzame Ontwikkeling bezorgd.

Les réponses ont été fournies par le ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition

environnementale, chargé du Développement durable.

04 Question de Marc Lejeune à Jean-Luc Crucke (Mobilité, Climat, Transition environnementale et Développement durable) sur "Les autorisations à durée illimitée envisagées pour certains pesticides" (56017649C)

04 Vraag van Marc Lejeune aan Jean-Luc Crucke (Mobiliteit, Klimaat, Ecologische Transitie en Duurzame Ontwikkeling) over "De vergunningen voor onbepaalde termijn die voor bepaalde pesticiden overwogen worden" (56017649C)

Monsieur le Ministre,

La Commission européenne propose de remplacer les réévaluations périodiques des pesticides par des autorisations à durée illimitée, avec un réexamen uniquement lorsqu'un nouvel élément scientifique le justifierait.

Cette proposition a suscité des inquiétudes chez plusieurs États membres, dont la Belgique. Avec vos collègues Frank Vandenbroucke et Maxime Prévot, vous avez d'ailleurs écrit à la présidence du Conseil de l'Union européenne pour rappeler l'importance de maintenir des réévaluations régulières dans un domaine où les connaissances scientifiques évoluent en permanence.

Un compromis est désormais sur la table. Il maintiendrait le principe des réévaluations, mais en allongeant fortement leur durée.

Monsieur le Ministre, nous parlons ici de substances qui sont délibérément dispersées dans notre environnement et auxquelles les citoyens sont exposés au quotidien. L'histoire récente nous a montré à de nombreuses reprises que des molécules longtemps considérées comme sûres peuvent finalement révéler des effets graves sur la santé humaine, la biodiversité ou les ressources en eau. Dans un contexte où les connaissances scientifiques progressent rapidement et où de nouveaux risques sont régulièrement mis en évidence, affaiblir la fréquence des réévaluations soulève des questions légitimes.

Dès lors :

1 Quelle position la Belgique défendra-t-elle lors des prochaines discussions européennes sur cette réforme ?

2 Considérez-vous que le compromis actuellement proposé offre des garanties suffisantes pour préserver la santé publique, la biodiversité et la qualité de nos ressources en eau ?

3 Est-il réellement acceptable d'accorder des autorisations quasi permanentes à des substances dont les effets peuvent n'être pleinement connus que plusieurs années après leur mise sur le marché, alors même que les connaissances scientifiques évoluent de plus en plus rapidement ?

Antwoord - Réponse:

Monsieur le Député,

Je partage votre constat : lorsqu'il s'agit de substances destinées à être disséminées dans l'environnement et auxquelles les citoyens, les travailleurs et les écosystèmes peuvent être exposés, il est essentiel que les décisions publiques reposent sur les connaissances scientifiques les plus récentes.

C'est précisément pour cette raison que la Belgique a exprimé des réserves importantes à l'égard des propositions initiales visant à instaurer des autorisations sans limitation de durée pour certaines substances actives. La Belgique défend en effet le maintien d'un mécanisme permettant de réexaminer régulièrement les autorisations à la lumière de l'évolution des connaissances scientifiques, notamment en matière de santé humaine, de biodiversité et de protection des ressources en eau.

S'agissant du compromis actuellement discuté, je constate qu'il s'éloigne sensiblement de la proposition initiale de la Commission. Les discussions ont permis de réintroduire davantage de garanties et de

préserver le principe même du réexamen. Cela constitue une évolution positive. Néanmoins, comme pour tout compromis européen, l'évaluation doit porter sur l'équilibre global du texte et sur sa capacité à garantir un niveau élevé de protection de la santé et de l'environnement tout en permettant des procédures plus efficaces lorsque cela est scientifiquement justifié.

Pour la Belgique, la simplification des procédures ne peut jamais signifier une dérégulation. Nous sommes favorables à des approches plus proportionnées, notamment pour certaines substances à faible risque lorsque les garanties scientifiques sont réunies. En revanche, nous estimons indispensable que les autorités conservent la possibilité de réévaluer rapidement une substance lorsque de nouvelles données scientifiques ou de nouveaux risques apparaissent. Cela requiert néanmoins de prévoir un cadre juridique efficace et prédictible tant pour les opérateurs économiques que pour les autorités publiques.

Enfin, je me permets de rappeler que les négociations relatives à cet omnibus relèvent principalement de la compétence de mon collègue en charge des Affaires européennes, qui porte la position belge dans les enceintes européennes compétentes. Je vous invite dès lors à porter vos questions relatives à des éléments les plus précis concernant l'état des négociations et les modalités du compromis actuellement discuté.

Pour ce qui me concerne, je continuerai à veiller à ce que les principes d'une gestion efficace des produits chimiques relatives à la protection de la santé, de l'environnement et au respect du principe de précaution soient pleinement prises en compte dans la position défendue par la Belgique.

Je vous remercie.

05 Question de Marc Lejeune à Jean-Luc Crucke (Mobilité, Climat, Transition environnementale et Développement durable) sur "La lutte contre les microplastiques" (56017650C)

05 Vraag van Marc Lejeune aan Jean-Luc Crucke (Mobiliteit, Klimaat, Ecologische Transitie en Duurzame Ontwikkeling) over "De strijd tegen microplastics" (56017650C)

Monsieur le ministre,

Les microplastiques sont aujourd'hui présents partout : dans l'eau, les sols, l'air, mais aussi dans de nombreux produits de consommation courante. Malgré les règles européennes adoptées ces dernières années pour limiter leur utilisation, des contrôles menés en Belgique montrent que des produits contenant des microplastiques interdits continuent d'être vendus, notamment via des plateformes de vente en ligne.

Face à cette pollution invisible mais durable, le SPF Santé publique a récemment lancé une campagne de sensibilisation destinée au grand public.

Dans ce contexte, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

1 Malgré les interdictions européennes, des produits contenant des microplastiques interdits continuent d'arriver sur le marché belge. De quels leviers dispose le gouvernement pour en limiter l'importation, en particulier lorsqu'ils sont commandés en ligne depuis l'étranger ?

2 Le SPF Santé publique a lancé une campagne de sensibilisation sur les microplastiques. Comment son impact sera-t-il mesuré pour vous assurer qu'elle permet réellement de changer les comportements des consommateurs et des entreprises ?

3 Près de trois ans après l'entrée en vigueur de l'interdiction européenne des paillettes plastiques non biodégradables en vrac, quel bilan tirez-vous de cette réglementation ? Peut-on considérer aujourd'hui qu'elle a effectivement permis de freiner la propagation des microplastiques dans l'environnement, ou des adaptations apparaissent-elles nécessaires ?

Antwoord - Réponse:

Cher monsieur Lejeune,

La Belgique dispose de plusieurs leviers pour limiter la mise sur le marché de produits contenant des microplastiques interdits, y compris lorsqu'ils sont vendus en ligne. L'Inspection fédérale de l'Environnement contrôle les offres proposées sur les plateformes de vente afin d'identifier les produits non conformes et d'obtenir leur retrait. Une campagne récente ciblant les paillettes plastiques en vrac a ainsi permis de contrôler 203 offres en ligne, dont 195 se sont révélées non conformes. Leur suppression a été demandée aux plateformes concernées. Mon administration renforce également sa collaboration avec les services des douanes afin d'améliorer les contrôles des colis issus du commerce en ligne. Enfin, le SPF Santé publique mène des actions de sensibilisation afin d'informer les consommateurs sur les principales sources de microplastiques, les produits désormais interdits et les alternatives disponibles.

Il convient toutefois de rappeler que ces actions s'inscrivent dans le cadre du marché unique européen. Une fois qu'un produit est légalement ou illégalement introduit sur le marché de l'Union européenne, il peut circuler librement entre les États membres, ce qui limite les possibilités d'empêcher sa distribution au niveau national. C'est pourquoi la coopération européenne et le contrôle des plateformes de vente en ligne constituent des leviers essentiels pour assurer l'application effective de la réglementation.

En effet, le SPF Santé publique a mené une campagne de sensibilisation sur les principales sources de microplastiques et sur les alternatives disponibles. Cette campagne s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans et vise à les sensibiliser aux impacts des microplastiques sur l'environnement ainsi qu'aux gestes permettant de réduire leur exposition et leur contribution à cette pollution. Son évaluation reposera principalement sur des indicateurs de communication tels que la portée des publications, le nombre de vues, les interactions, les clics vers les contenus d'information, le temps de visionnage des vidéos ou encore la fréquentation de la page dédiée sur le site du SPF Santé publique. Ces données permettront de vérifier que les messages atteignent effectivement le public cible et suscitent un intérêt pour la thématique.

S'agissant enfin de la restriction européenne sur les microplastiques, entrée en vigueur en octobre 2023 dans le cadre du règlement REACH, elle constitue une avancée importante mais son impact reste, à ce stade, nécessairement limité. En effet, elle ne concerne que les microplastiques primaires, c'est-à-dire ceux volontairement ajoutés à certains produits, alors que la majorité des microplastiques présents dans l'environnement provient de la dégradation des plastiques, de l'usure des pneus, des textiles ou encore des peintures. En outre, la restriction s'applique uniquement aux substances et aux mélanges, à l'exclusion des articles, et prévoit de nombreuses dérogations ainsi que des périodes transitoires pouvant aller jusqu'en 2035, notamment pour certaines catégories de cosmétiques. À ce jour, les principaux produits effectivement interdits sont les paillettes plastiques en vrac, les cosmétiques exfoliants contenant des microbilles plastiques et certains détergents. Il est dès lors encore trop tôt pour mesurer l'effet concret de cette réglementation sur la présence de microplastiques dans l'environnement. Son impact ne pourra être pleinement évalué qu'à l'issue des périodes transitoires. Les travaux de l'Agence européenne des produits chimiques montrent toutefois que cette restriction permettra de réduire significativement les émissions de microplastiques à long terme. La lutte contre cette pollution devra néanmoins s'appuyer sur des mesures complémentaires, notamment la réduction de l'utilisation des plastiques, en particulier des plastiques à usage unique, ainsi qu'une réflexion au niveau européen sur les microplastiques secondaires et sur l'élargissement éventuel du champ d'application de la restriction.